



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/12/14

Reçu en Préfecture le : 16/12/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 15 décembre 2014**  
**D-2014/737**

***Aujourd'hui 15 décembre 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN

# **Structure d'accueil de la Petite Enfance La Berge du Lac. Rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Information au Conseil Municipal.**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 mai 2012, vous avez confié à la société PEOPLE AND BABY l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance de La Berge du Lac, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour une durée de 4 ans et deux mois.

Conformément à l'article 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

## **I – Présentation générale**

La structure a ouvert ses portes le 3 décembre 2012. L'année 2013 est donc la première année de fonctionnement. Ce rapport porte sur la période du 3 décembre 2012 au 31 décembre 2013.

La structure accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville. Elle dispose d'une capacité de 58 places constituée :

- d'un multi-accueil majoritairement régulier de 38 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et,
- d'un multi-accueil majoritairement occasionnel de 20 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

En raison de l'arrivée progressive des enfants, PEOPLE AND BABY avait sollicité un agrément pour le mois de décembre 2012 auprès des services de la PMI pour une capacité d'accueil plus restreinte de :

- 25 places pour le multi-accueil majoritairement régulier et,
- 15 places pour le multi-accueil majoritairement occasionnel.

## **II – Evolution de l'activité**

L'établissement a accueilli les enfants de 100 familles.

En 2013, l'activité a généré les taux de présentéisme suivants :

- un taux de présentéisme physique de 73,2% (77,5% pour l'accueil régulier et 64,7% pour l'accueil occasionnel) avec 111 951 heures de présence des enfants,
- un taux de présentéisme financier de 76,4% (79,5% pour l'accueil régulier et 70,4% pour l'accueil occasionnel) soit 116 864 heures facturées aux familles.

Ces taux sont inférieurs aux dispositions financières du contrat avec 80% de présentéisme physique et 80% de présentéisme financier. Ils s'expliquent par une montée en charge progressive de la structure liée à l'ouverture récente de la crèche et l'implantation dans un quartier très jeune.

## **III – La qualité du service**

Le délégataire a respecté ses obligations de service en matière de qualité par l'organisation et la mise en place de l'accueil du jeune enfant en fonction de la spécificité de la structure, tant dans la prise en charge des enfants que dans l'accueil des familles.

Les petits groupes d'enfants sont favorisés et les espaces ont été aménagés de façon à privilégier l'individualité et le respect des rythmes ainsi que des propositions d'animations adaptées.

L'adaptation à la spécificité du quartier a permis un mixage des familles nouvellement installées avec celles des quartiers périphériques.

Un travail autour de l'inter culturalité sous la thématique du « voyage » a favorisé la participation des familles en fonction de leur origine. Parents et équipes ont proposé des animations autour de la musique, d'histoires ou de recettes culinaires. Les différentes rencontres organisées ont permis de tisser du lien social.

De même, les partenariats mis en place ont favorisé un parcours d'insertion professionnelle à un certain nombre de familles (évolution des contrats notamment en accueil occasionnel).

La continuité du service public a été aussi permise par la mise en place de fermetures différentes entre les 2 unités permettant des passerelles (accueil d'enfants du multi-accueil majoritairement régulier au multi-accueil majoritairement occasionnel et vice et versa).

Les relations avec les parents sont un objectif prioritaire pour les équipes qui travaillent autour des outils de communication : cahiers de vie, transmissions...

Les équipes bénéficient de réunions régulières, régulations, réflexions autour de projets pour chaque établissement et communs aux deux. Les directrices et adjointes ont suivi une formation au projet éducatif.

De plus, on peut noter une bonne implication dans la collaboration avec la Ville, les directrices participent à différents groupes de travail (OSPE, l'accueil d'urgence) et développent des partenariats avec les ressources du quartier (bibliothèque, ludothèque).

#### IV – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition. Dans ce cadre, il a souscrit des contrats de maintenance et de vérification et a pris à sa charge des opérations de petite maintenance (1 421€).

Il n'y a pas eu de gros travaux, ni d'investissements en matériel ou mobilier hormis ceux liés à l'installation.

L'investissement initial lié à l'installation a représenté 109 143€ TTC, conformément au montant prévisionnel indiqué au contrat. Il a été payé par le délégataire et correspond notamment à l'acquisition du matériel et du mobilier pour les installations des enfants (80 818€), pour les installations des adultes (23 825€) et informatique (4 500€). Il est amorti sur les 4 années du contrat.

Des travaux d'amélioration et de mises aux normes liés à la structure du bâtiment ont été pris en charge par la Ville de Bordeaux : installation d'un store au dessus des portes fenêtres d'accès aux 3 terrasses et autorisation d'installation d'un espace de rangement type « box » au fond de la terrasse.

#### V – La synthèse du compte de résultat

En €	2013	2012 1 mois d'activité
Total des produits	907 354	40 785
Total des charges	884 184	88 729
Résultat	23 170	- 47 944

#### L'exercice 2012

Pour rappel, la structure a ouvert ses portes le 3 décembre 2012 et l'exercice 2012 n'a eu qu'un mois d'activité. Le 1er mois de fonctionnement correspond à l'arrivée des enfants et aux périodes d'adaptation (3 jours non facturés).

Le résultat 2012 a été déficitaire de - 47 944€. Ce déficit est lié à des achats réalisés pour couvrir une période plus longue et à l'investissement important en personnel lors du démarrage alors que le nombre d'enfants présents était encore peu élevé.

Notons que le délégataire a enregistré à tort au sein de son compte de résultat un montant de contribution de la Ville de 33 364€ au lieu des 26 333 (effectivement dus pour l'exercice 2012 et payés par la Ville).

#### Les recettes 2013

Les recettes collectées se décomposent comme suit :

- 395 880€ de participation de la CAF,
- 136 649€ de participation des familles,
- 374 825€ de subvention de la Ville.

Le montant de la subvention payée par la Ville au délégataire en 2013 a été déterminé sur la base d'un taux de Prestation de Service Unique (PSU) prévisionnelle de 4.44€/heure facturée. Ce montant doit être actualisé en appliquant la PSU réelle de 2013 de 4,55€/heure facturée. Le délégataire devra ainsi rembourser 13 356€ à la Ville en 2014. Cette régularisation n'a pas été prise en compte dans le compte de résultat 2013.

Le montant de la subvention effective pour 2013 correspond alors à 361 469€ soit un coût par place pour la Ville de 6 232€.

### Les dépenses 2013

Les charges sont principalement constituées :

- des charges de personnel (635 565€) pour 21,6 équivalents temps plein soit 72% des charges,
- des achats (86 806€) dont l'alimentation (37 908€), l'énergie (20 710€), les produits d'entretien (13 003€) et les fournitures d'activités pour les enfants (3 053€),
- des autres charges de gestion courantes (29 217€). Ces charges comprennent les frais de siège et d'encadrement, la gestion de la paie et l'administration du personnel, les frais de développement, immobiliers et de support informatique,
- des autres services extérieurs (37 199€) dont la comptabilité (22 545€).

Le prix de revient du service (hors rémunération du prestataire) en 2013 a été de 7,56€ par heure facturée et de 7,90€ par heure de présence.

### Le résultat 2013

D'après son compte de résultat, la structure affiche un bénéfice de 23 170€ pour 2013 (contre un déficit de - 47 944€ en 2012).

Notons toutefois que le délégataire devra rembourser 13 356€ à la Ville en 2014 après régularisation de la valeur réelle de la PSU 2013.

Pour votre complète information, le rapport annuel sur la période du 3 décembre 2012 au 31 décembre 2013 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ Année 2013

Multi-accueil « La berge du lac régulier »



## Sommaire

### Contenu

1. Descriptif et composition de la structure.....	3
2. Présentation des enfants accueillis .....	3
1/ La liste d'attente.....	3
2/ Analyse de la population accueillie .....	4
3. L'équipe.....	7
1/ Les mouvements .....	7
2/ Les formations .....	8
3/ L'accueil des stagiaires.....	9
4. Fonctionnement de la structure .....	10
5. Partenariat – Communication .....	17
6. Maintenance.....	21
7. Conclusion.....	21

## 1. Descriptif et composition de la structure

La Ville de Bordeaux a confié la gestion du Multi-accueil « la Berge du Lac », à majorité régulière, à People&Baby, dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de quatre années.

La structure a ouvert ses portes le 3 décembre 2012, il s'agit du premier rapport d'activité annuel.

L'établissement est situé dans le nouvel éco-quartier « Ginko » en bordure du lac, au R+2 du groupe scolaire Vaclav Havel, au même niveau que le Multi-accueil à majorité occasionnelle (mao) ayant une capacité d'accueil de 20 places.

Conçu pour accueillir 38 enfants âgés de deux mois et demi à 4 ans, le multi-accueil à majorité régulière (mar) compte deux sections :

- les bébés / petits- moyens de 18 enfants âgés de 2 mois et demi à 18 mois environ
- les moyens / grands de 20 enfants âgés de 18 mois à 4 ans

Il est ouvert de 7h30 à 19h du lundi au vendredi.

Les périodes de fermeture ont été du :

- 05 août au 26 août 2013 inclus pour les vacances d'été.
- 30 décembre 2013 au 05 janvier 2014 pour les vacances d'hiver.
- les 20 mai et 26 août 2013 pour les journées pédagogiques.

## 2. Présentation des enfants accueillis

### **1/ La liste d'attente**

La liste d'attente et les pré-inscriptions sont centralisées à l'accueil des familles.

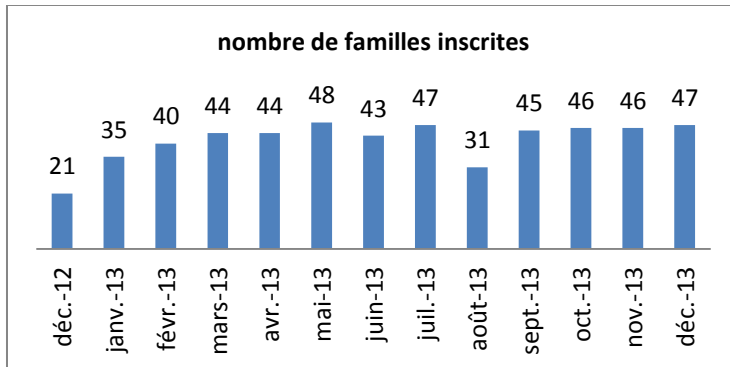
Parfois, certaines familles du quartier Ginko se présentent directement au multi-accueil. Les modalités de pré-inscription et les jours de permanence leurs sont alors communiqués par la directrice.

La commission d'attribution des places pour l'ouverture de la structure le 26 octobre 2012 a répondu à des demandes en attente, celle du 15 avril 2013 présentait d'avantage de demandes immédiates de familles qui venaient d'emménager dans le quartier, de mutations d'autres structures bordelaises ou d'inscriptions plus anciennes.

Les commissions d'attribution, un échange régulier avec le service de l'accueil des familles de la mairie de Bordeaux et une continuité d'accueil avec la berge du lac mao ont permis d'offrir à 61 familles, une place sur l'année 2013.



Depuis septembre, nous avons remarqué la recrudescence de demande « porte à porte » (1 à 3 par semaine en moyenne), ce qui nous permet d'envisager une forte hausse de fréquentation de familles du quartier Ginko pour la rentrée prochaine.

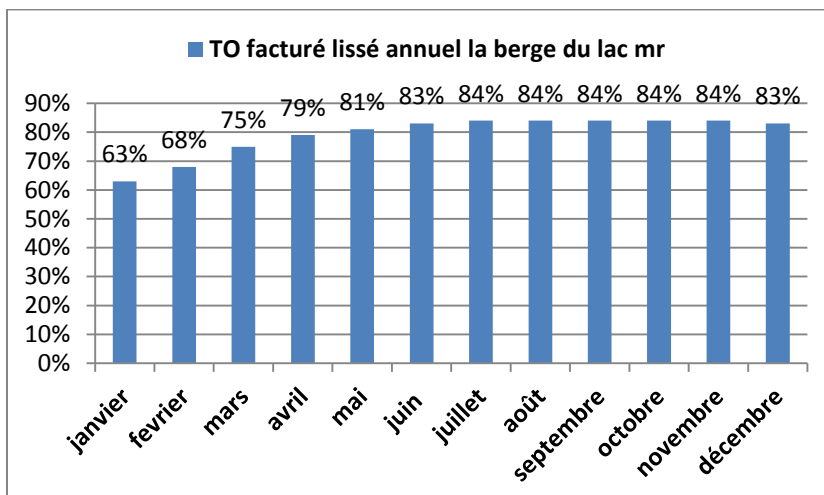


L'établissement a connu une montée en puissance depuis son ouverture jusqu'en mars.

## 2/ Analyse de la population accueillie

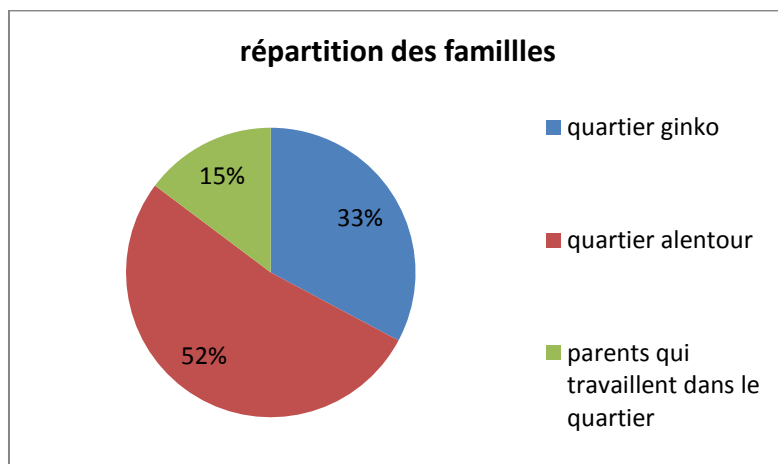
### a. L'analyse quantitative

Taux d'Occupation annuel moyen de 82,58 % facturé pour 80,58% réalisé  
Coût horaire annuel moyen de 1,21€



Un Taux d'occupation qui s'est bien stabilisé 6 mois après l'ouverture de la crèche, en lien avec la mise en route du fonctionnement global et la rentrée progressive des nombreuses familles attendues.

### Répartition des enfants selon leur lieu d'habitation



Le quartier neuf à l'architecture moderne livre progressivement ses logements à partir de février avec une grosse part de locatif qui attire une population jeune depuis juin. A la rentrée de septembre sur les 46 familles accueillies, 18 résidaient dans le quartier Ginko (pour seulement 8 en janvier).

### Analyse et typologie des contrats d'accueil :

	< 15h/semaine	15-25h	25-40h	>40h
Nombre d'enfants en contrat régulier 60		3	12	40
Nombre d'enfants en contrat occasionnel et périscolaire	6			

#### b. Typologie du public accueilli

Les familles sont originaires des quartiers alentours: Grand Parc, les Aubiers, Bacalan, ou résident dans le quartier Ginko.

La crèche est implantée dans un quartier naissant, toujours en construction.

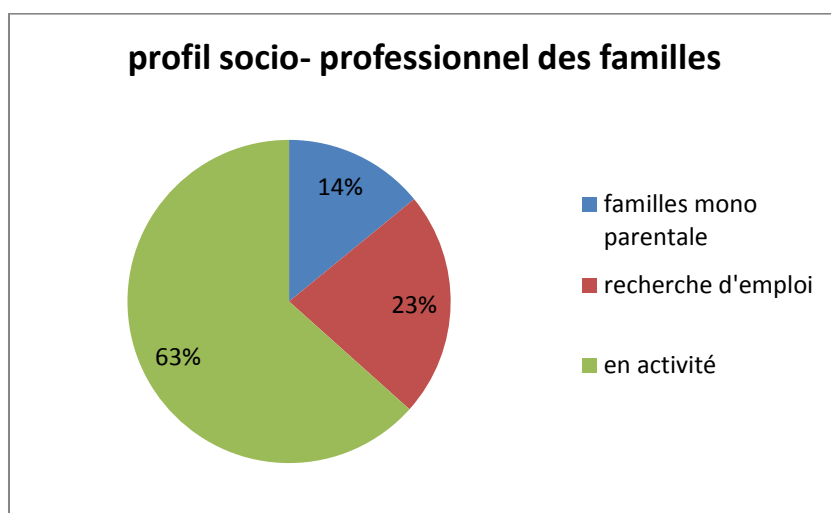
Les demandes d'accueil sont en recrudescence avec l'arrivée de jeunes couples ayant des enfants en bas âge ou formant des familles.

Nous accueillons en majeure partie des enfants dont les parents travaillent, parfois même dans le quartier.

Quelques familles sont en recherche d'emploi ou en formation, la prise en charge de leur enfant à la crèche, a permis à certaines d'entre elles, de stabiliser voire augmenter leur temps de travail, notamment pour les mamans seules (familles monoparentales ou séparées).

La proximité avec le groupe scolaire Vaclav Havel favorise l'accueil de 2 enfants en périscolaire (mercredi et vacances scolaires) jusqu'à leurs 3 ans révolu.

Dans chaque section, un enfant en occasionnel contractualisé est accueilli sur les créneaux laissés disponibles par les autres parents. Selon l'absentéisme prévisionnel relatif au groupe, des heures supplémentaires peuvent leur être proposées.



### c. Analyse qualitative

Les parents de familles mono parentales ont parfois des difficultés à respecter les horaires des contrats, entraînant une présence irrégulière de leurs enfants.

Il s'agit de ces mamans seules en formation ou avec des contrats précaires qui ont du mal à gérer horaires de travail, accompagnement de leurs enfants et motivations.

Nous nous adaptons le plus possible aux besoins de ces familles en changeant régulièrement les contrats d'accueil afin d'augmenter l'amplitude horaire et accorder des journées d'accueil supplémentaires pour faciliter leurs insertions.

Dans le cadre d'une *continuité de service* et selon les besoins exprimés par les familles :

-2 enfants du mao ont été accueillis la semaine du 29 juillet au 02 Aout 2013 au mar

-1 enfant du mar a été accueilli la semaine du 20 au 23 Aout 2013 au mao

-2 enfants du mar ont été accueillis la journée du 26 Aout 2013 au mao pour notre journée pédagogique.

Durant la fermeture de Noel, 3 enfants du mar ont été accueilli sur le mao

L'équipe s'est mobilisée pour faire des passerelles afin que les enfants puissent s'habituer aux sections. Deux professionnelles du mar ont repris le travail le 19 Aout 2013 afin d'assurer une continuité d'accueil pour les enfants et les familles.

### 3. L'équipe

FONCTIONS	NOMS	Temps de travail
1 Directrice puéricultrice	Valérie PLACHOT	1 ETP
1 Educateur de jeunes Enfants- adjointe	Tatiana CLARIN	1 ETP
1 Educateur de jeunes Enfants	Hélène THOMAS	1 ETP
1 Psychomotricienne	Elodie LAMONTAGNE	1 ETP
3 Auxiliaires de puériculture	Nathalie JIMENEZ	1 ETP
	Julie HEUCHEL	1 ETP
	Margot MIVIELLE	1 ETP
5 Agents de Puériculture	Caroline GOURDEAU	1 ETP
	Véronique MARCHAND	1 ETP
	Fiona BEAUDOUX	1 ETP
	Audrey BARRAU	1 ETP
	Charlotte COSTEMALLE	1 ETP
1 Cuisinier	Michel NAVAL	1 ETP
1 Agent de service	Miriam RIBERI	1 ETP
1 Médecin (vacataire) 6h/mois mar & mao réunis	Dr BOUCARD- jusqu'en juillet 2013 Dr SEBAN à partir de septembre 2013	
1 Psychologue (vacataire) 9h/mois mar & mao réunis	Mme FORTIN Daniela jusqu'en mai 2013 Mme AUDIGIER-DAFFE Magalie à partir de juin 2013	

#### 1/Les mouvements

L'équipe recrutée pour l'ouverture, a été renforcé par 4 agents en janvier, relatif à l'augmentation de l'agrément (passage de 25 à 38 places).

2 personnes étaient déjà en poste au sein de crèche People&Baby sur la région.

L'équipe au complet compte actuellement 14 personnes et 2 vacataires.

Pour l'année, seulement 65 jours d'absence pour maladie ont été relevés pour l'ensemble du personnel sur 232j d'ouverture.

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sorties	Commentaires
LARTIGUES	Christine	EJE	26/11/2012	24/01/2013	Fin période d'essai
CLARIN	Tatiana	EJE adjointe	04/01/2013	18/06/2013	Congé maternité
BARREAU	Audrey	CAP PE	03/01/2013		
MARCHAND	Véronique	CAP PE	02/01/213		CDD p&b crèches le petit prince Parempuyre
COSTEMALLE	Charlotte	CAP PE	04/02/2013		CDD p&b crèche mille trésors Bègles
	THOMAS	Hélène	EJE	04/02/2013	Remplacement de Mme LARTIGUES
VIENNE	Sarah	AP	28 août	16 décembre	Remplacement congé maternité de Mme CLARIN

## 2/ Les formations

Atelier Pédagogique	Date	Participants		
		Nom	Prénom	Qualification
<i>Le projet éducatif</i>	12 février	PLACHOT CLARIN	Valérie Tatiana	Directrice EJE adjointe
<i>Le corps en pratique</i>	23 avril	MARCHAND LAMONTAGNE	Véronique Elodie	CAP PE Psychomotricienne
<i>Je limite, tu limites</i>	31 mai	THOMAS	Hélène	EJE terrain
<i>La place des émotions</i>	25 juin	JIMENEZ	Nathalie	AP
<i>L'éveil et le plaisir au cœur des activités</i>	25 juillet	MIVIELLE	Margot	AP
<i>L'accueil en âge mélangé</i>	17 décembre	COSTEMALLE HEUCHEL	Charlotte Julie	CAP PE AP
Formations	Date	Participants		
		Nom	Prénom	Qualification
SST secourisme du travail	25 au 27 février	GOURDEAU	Caroline	CAP petite enfance
SST secourisme du travail	25 au 27 février	MARCHAND	Véronique	CAP petite enfance

### a. Journées pédagogiques

**Le 20 Mai 2013** : lundi de Pentecôte et journée de Solidarité People&Baby

Journée de réflexion avec l'équipe du mao ayant pour objectif la création de la maquette d'un livret d'accueil propre à l'identité de la berge du lac mao/mar confondus.

Un travail par petits groupes selon des thèmes définis ensemble nous a permis de réaliser un prototype en attente de devis pour impression à venir.

**Le 26 Août 2013** : 1<sup>er</sup> jour de réouverture après 3 semaines de fermeture

Dans le but de développer d'avantage l'échange avec les parents, l'équipe envisage de retravailler les supports écrits et outils de transmissions utilisés pour véhiculer les informations (fiche de transmissions, mise en place de cahier de vie des enfants...)

## b. Réunions d'équipe

TYPE DE REUNIONS	FREQUENCE	Personnes concernées	Thématique
réunions de régulation	1x / mois le soir 19h/21h	équipe complète + - directrice en première partie (1h) - psychologue en deuxième partie (1h)	- les infos du siège - l'organisation - rappel procédures - retour de la psychologue sur les observations terrain - régulation d'équipe
réunions projets	tous les 2 mois + selon les besoin de l'équipe	l'équipe sans la directrice, en sa présence si besoin	- mise en place du projet - réorganisation de la journée d'accueil
Les réunions « pédagogiques »	1x / tous les 2 mois	directrices du mao & mar  - pôle éducatif (EJE adjointes et terrain)  - pôle pédagogique (psychomotricienne)	mise au point sur :  - les projets en cours dans une dynamique et une cohésion commune mao / mar - le livret d'accueil - le blog de la crèche - les infos à donner - les procédures

Elles sont envisagées tous les mois en soirée pour chaque section avec une réunion globale tous les trimestres. Il s'agit de réunions de fonctionnement, d'échanges sur des problématiques ou situation particulière.

Sur le temps de sieste, une réunion mensuelle baptisée « *pédagogique* » (en langage interne à notre équipe) réunit les EJE concernant le pôle éducatif avec la psychomotricienne pour le pôle pédagogique et la directrice. Elles sont instaurées pour la mise en place et le suivi des projets, ainsi que le respect des axes de travail.

Ces réunions sont communes avec le multi-accueil à majorité occasionnelle pour le lien et la continuité des actions au sein des 2 entités.

## 3/ L'accueil des stagiaires

Nom	Ecole/Institut	Période de stage	Qualification recherchée	Commentaires
FAYEMENDY Laetitia	Centre européen de formation	14/10 au 06/12/2013	CAP PE par correspondance	Stagiaire très compétente : CDD de 3 semaines de remplacement du poste ASI à l'issue du stage

## 4. Fonctionnement de la structure

### a. Relation avec les familles

Les rendez-vous d'inscription des familles ont eu lieu avec la directrice qui explique aux familles le fonctionnement de la structure. Leurs besoins sont évalués selon nos possibilités d'accueil. Une visite individualisée des locaux et une présentation des sections et des équipes rassurent les parents.

Une période d'adaptation d'au minimum une semaine est définie selon l'échéance de la reprise du travail pour certains, le début d'un contrat ou d'une formation pour d'autres et la disponibilité de l'équipe.

↳ Une **réunion d'information** a eu lieu le 30 Mai 2013. Elle a permis de réunir les familles autour d'un diaporama présentant la structure et son fonctionnement (l'importance des transmissions, les repas, les ateliers d'éveil...)

La directrice avait convié les parents ayant été acceptés lors de la commission d'attribution des places pour la rentrée de septembre.

- Sur les 44 familles accueillies, 21 personnes étaient présentes dont 7 couples.  
Les parents ont expliqué leur absence par un souci de garde des enfants, mais aussi par le fait que l'équipe est disponible au quotidien pour répondre à leur question
- Sur les familles qui allaient arrivés (10 nouvelles) toutes étaient présentes.

Ce constat nous a permis de noter l'importance des réunions pré-rentrée pour les nouvelles familles. Beaucoup d'échanges équipe/parents se sont créés autour d'un buffet ainsi que des liens entre résidents du quartier.

Elle sera donc renouvelée l'année prochaine au mois de juin.

↳ Un **conseil de crèche** va être mis en place dès le début 2014 afin d'élire des parents délégués.

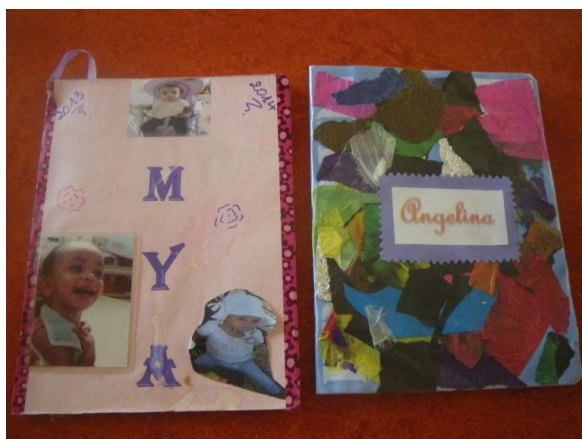
↳ Deux **questionnaires de satisfaction** ont été distribués aux familles afin de pouvoir recueillir leur point de vue :

- en mai avec une participation à hauteur de 70% pour une satisfaction globale à 92%
- en octobre 73% des familles ont répondu, 97% étaient satisfaites.

Les réponses des parents nous permettent d'engager une réflexion en équipe sur les axes de travail et d'améliorations à envisager

↳ A deux reprises les parents ont été invités à des **journées festives** (fête de fin d'année et fête de Noël)





### Les cahiers de vie :

Dans le souci de décrire, de manière ludique et original les journées des enfants au sein de la structure, mais aussi de créer un lien entre la maison et la crèche nous avons souhaité mettre en place un cahier personnalisé.

Durant la semaine, nous racontons aux familles les meilleurs moments de la vie de leurs enfants en collectivité, illustrés par des photos et des compositions. Mais nous

y inscrivons également des informations diverses et variées autour de l'évolution psychomotrice de l'enfant (éducation, alimentation, santé) ainsi que l'organisation de la crèche (réunions, vacances, etc.). Chaque vendredi, les familles rapportent le cahier à la maison pour le lire et y raconter comment s'est passé le week-end, les informations importantes sur les repas ou la propreté par exemple, en ajoutant des photos....



C'est en accueillant des familles de différentes origines, que l'équipe a choisi d'aborder le thème du voyage avec les enfants tout au long de l'année. Le projet étant de voyager sur les différents continents à travers les activités, les repas, les lectures, les musiques, etc...

L'intérêt d'un tel projet et d'aller à la découverte de l'autre mais également d'encourager les parents à participer à cette expédition en nous faisant profiter de leurs talents musicaux, manuels, gastronomiques et autres (cf. Atelier cuisine).

Nous avons profité du **pot d'accueil, organisé le 20 Novembre 2013 de 19h à 21h**, pour présenter ce projet aux parents. Ce rendez-vous donné à chaque famille a permis à l'équipe de transmettre quelques informations utiles et de répondre aux questions de chacun. Ce fut un moment très agréable où nous avons pu nous retrouver, le tout accompagné des petits fours préparés par notre cuisinier.



## b. Activités/ Ateliers d'éveil

La multiplicité des espaces de vies (salle art plastique, bibliothèque, pataugeoire...) permet de décroiser les groupes des sections et proposer en nombre restreint des ateliers plus choisis pour le plaisir des enfants et des professionnelles.

Dans les salles de vie, les temps de jeux libres prennent place quotidiennement et gardent toute leur importance dans les relations individuelles et d'apprentissage à la vie en collectivité.

Des ateliers de psychomotricité sont régulièrement pensés, construits et animés par la psychomotricienne pour le bonheur des petits et grands.



### La pataugeoire :

Un espace fait pour les tous petits. Que ce soit au travers des jeux d'eau, de transvasements de graines ou d'atelier peinture, les enfants explorent avec leurs corps et mettent leurs sens en éveil.

Ici, des enfants du groupe des moyens/grands ont rejoint les plus âgés du groupe des bébés pour un atelier partagé. Dans un bac seul ou avec un autre enfant, chacun peut évoluer à son rythme en fonction de ses envies et rencontrer l'autre à travers le jeu, la découverte, le partage.



### Salle d'art plastique :

Idéal avec un petit groupe d'enfants (entre 4 et 6 enfants) pour faire des collages, de la peinture, du modelage... Sur cette photo les enfants, habillés comme de véritables petits chefs, préparent de la pâte à modeler maison.

Chacun leur tour, ils transvasent les ingrédients dans le saladier, remuent avec une spatule ou simplement avec leurs doigts. Quelques gouttes de colorant alimentaire plus tard et tout le monde peut manipuler, découvrir, s'amuser



**Les ateliers de psychomotricité :** avec les conseils de la psychomotricienne, l'équipe peut installer des espaces moteurs adaptés aux besoins de chaque groupe.

A l'intérieur ou à l'extérieur, ces espaces sont évolutifs, modulables et adaptables aux enfants présents. Sur ces temps des règles de sécurité sont posés au préalable par la professionnelle qui les accompagne. Par exemple, enlever ses chaussons avant de rentrer dans l'espace moteur, ne pas sauter sur les autres enfants, ne pas apporter de jouer dans l'espace pour ne pas se faire mal ou faire mal aux autres. Avec le temps, il est possible de faire évoluer ces lieux, de poser d'autres règles, de laisser les enfants modifier eux même l'installation des modules. Chaque section à l'opportunité d'avoir chaque semaine l'intervention de la psychomotricienne qui peut mettre en place des ateliers spécifiques aux besoins individuels ou communs des enfants.



**La salle de bibliothèque :**

Chaque jour, les enfants par groupe de cinq ou six peuvent investir cet espace en regardant des livres, en écoutant des histoires lues par une professionnelle, en explorant les différents instruments de musiques, ou même en ne faisant rien. C'est un lieu où l'enfant peut exprimer son pouvoir créatif, où il peut développer son imaginaire aux travers des images, des bruits et des sensations.

L'équipe essaye progressivement, de faire de ce lieu un espace confortable, apaisant, où chaque enfant pourra s'y retrouver. Coussin, table, décoration, le sentiment de bien-être passe également par l'aménagement de l'espace : cet aspect reste un des objectifs vers lequel nous souhaitons tendre.



### Nos poissons rouges : Bubulle et Maurice

Depuis le mois de juin 2013, la crèche accueille deux nouveaux habitants. Pour leur trouver un prénom, nous avons mis à contribution tout le monde. Dans un premier temps, nous avons sondé petits et grands pour trouver des idées de prénoms pour ces charmants compagnons. Ensuite, nous avons mis en place un vote où parents, enfants et professionnels ont fait leur choix anonymement. Ce fut un succès ! A la majorité les poissons ont été baptisés Bubulle et Maurice.



Chaque semaine les professionnelles mettent à contribution un petit groupe d'enfants (environ 4 enfants) pour nettoyer l'aquarium de nos amis. De façon ludique, les enfants peuvent ainsi transvaser les graviers, l'eau et même les poissons (avec l'épuisette) pour vider l'aquarium et le nettoyer. C'est un moment où ils peuvent observer les poissons, les toucher, leur donner à manger, manipuler les objets. Mais c'est également un temps où ils apprennent à faire attention à l'autre, à ne pas attraper le poisson trop fort, à garder son calme.



### Des ateliers parents/enfants :

Dans le cadre de notre projet annuel autour du voyage un atelier pâtisserie a vu le jour avec un papa dans notre salle d'art plastique. Le temps d'une après-midi, les enfants ont pu partager la passion de ce chef cuisinier en préparant ensemble un gâteau au chocolat. Les enfants ont pu goûter à chaque ingrédient et participer chacun leur tour à l'élaboration de ce gâteau, qui a été dégusté par tout le monde le lendemain lors de la fête de Noël.



### Préparons Noël :

Pour décorer le sapin de Noël, rien de mieux que de faire participer les enfants ! A cette occasion, des ateliers de décorations de boules de Noël ont été mis en place par l'une de nos éducatrices de jeunes enfants. Cette dernière a demandé aux parents et aux professionnels d'apporter leurs boules de Noël inutilisées. Pour donner une seconde vie à ces décorations de Noël, elle a mis en place un atelier collage de serviettes. Pour favoriser la rencontre des enfants entre les sections, l'atelier s'est fait

en commun avec les trois sections, accueil occasionnel, accueil régulier bébés/moyens et accueil régulier moyens/grands. Ainsi, chacun a pu contribuer à sa mesure à la décoration de notre premier sapin de Noël.



### c. Evènements festifs et sorties

La bonne entente avec l'équipe du mao nous a permis d'organiser en commun des goûters festifs à thème déterminés selon les manifestations calendaires :



*Le carnaval* où les enfants se sont déguisés avec la complicité des parents.  
Mercredi 13 février 2013



*Une chasse à l'œuf* organisée dans le bâtiment pour pâques.  
Jeudi 28 mars 2013



*L'anniversaire* de certains grands pour faire un groupe plus conséquent.



Un *goûter de fin d'année* le 03 juillet pour fêter ceux qui partent à l'école.

Un événement qui a connu beaucoup de succès puisque les parents sont venus en nombre, parfois en famille (frère et sœurs, grands-parents...) avec un grand intérêt, passant des locaux du mao à ceux du à mar.

- 2 espaces psychomoteurs pour petits et grands enfants ont été aménagés au mar dans la salle de jeux des grands.
- un papa a joué du *Jembay* au mao.



Le goûter a été une explosion de couleurs avec une dégustation culinaire de part et d'autre, des spécialités culturelles d'horizon différent au Multi-Accueil à majorité Occasionnelle.

Des moments symboliques, riches en partage et en émotion : une satisfaction pour tout le monde...



*La fête de Noël*, le Jeudi 19 décembre 2013 de 16h à 18h

Le temps d'une après-midi nous avons modifié l'aménagement de l'espace pour accueillir les familles venues pour l'occasion. La section des moyens-grands s'est transformée en un immense espace moteur. Le couloir est devenu le point de rencontre principal où enfants, parents, professionnels ont pu déguster les gâteaux, bonbons, tartes salées apportés par les familles ou préparées par Michel, notre cuisinier. Les estomacs bien remplis, nous nous sommes tous dirigés vers la salle commune, au rez de chaussé du bâtiment pour découvrir le spectacle pensé spécialement pour l'occasion par le comédien de la compagnie UBU&TOUT.



## Des projets qui évoluent et d'autre à venir:



### L'aménagement repensé au sein de la section des bébés/petits-moyens :

Une barrière pouvant s'ouvrir en fonction des moments de la journée offre à la configuration et la spécificité du groupe une solution adaptée. Les enfants qui commencent à se déplacer peuvent partir à la découverte de l'ensemble de la pièce autant que de créer un espace cocon et sécurisé pour les plus petits. Des temps de rencontre avec les plus grands sont mis en place autour de la lecture, des chansons...

Les professionnelles pensent et organisent la vie du groupe, selon le développement individuel de chacun. Les enfants qui se tiennent bien assis sont invités à participer au repas à table, et faire par eux même pour découvrir l'apprentissage de la cuillère. Ils peuvent également participer à certaines activités en fonction de leurs capacités physiques, motrices et cognitives.



### Un espace mutualisé :

Depuis la rentrée nous avons mis en place une salle mutualisée, où chaque professionnelle peut utiliser le matériel commun partagé avec le mao. Cet espace de rangement a été pensé pour minimiser le temps de détachement des professionnels et faciliter l'installation d'ateliers divers et variés. Il permet de rentabiliser le matériel et augmenter notre budget prévisionnel d'achat pour l'investissement global du mao & mar.



### Des ateliers de motricité dans un espace sécurisé:



Avec l'approbation de la directrice et de la PMI, la psychomotricienne de la crèche a mis en place un projet de motricité dans notre salle de réunion. Dans cette pièce, peu utilisée en journée, elle propose aux enfants des espaces adaptés aux capacités du groupe d'enfants accueillis. L'espace est modulable, est pensé de sorte que chaque enfant puisse l'explorer en toute sécurité. La psychomotricienne accompagne environ 5 à 6 enfants sur cet atelier, plus ou moins secondée par une professionnelle selon les besoins repérés.

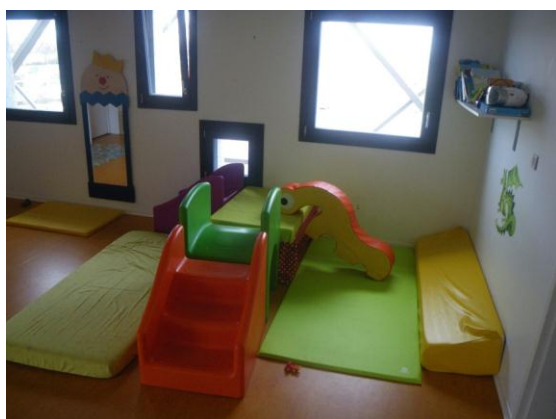
### La section des moyens/ grands a modifié son aménagement de l'espace



Sous la responsabilité de la directrice et avec la validation de la PMI, les professionnelles de cette section ont choisi de mettre en place un espace cocooning. Pour cela, elles ont repensé l'aménagement des lits dans les dortoirs pour libérer l'une des quatre pièces prévues à cet effet. Les dortoirs accueillent respectivement 5 enfants, 8 enfants et 9 enfants chaque jour.



Un accompagnement à l'endormissement est mis en place avec une surveillance tous les quarts d'heures.



La création de cet espace cocooning, plus contenant, permet aux enfants qui le désirent de trouver un lieu plus calme où des jeux libres ou encadrés peuvent leur être proposés. Il rend possible le décroisement du groupe (22 enfants) en aménageant des espaces symboliques ainsi qu'un coin moteur. L'équipe tend ainsi à diminuer les problèmes relationnels entre enfants.

## 5. Partenariat – Communication

### a. Partenariat interne au réseau

- Accompagnement et soutien de la coordinatrice People&Baby du secteur Sud-ouest, Mme BERGEAU, lors de journées de coordination, disponibilité téléphonique et support/ mail.
- Formation et soutien de la part des autres directrices du réseau bordelais P&B, lors de nos réunions mensuelles et des temps de régulation avec la psychologue.
- Séminaire national le 11 juillet sur Paris proposé par People&Baby sur l'identité du groupe.
- Réunion trimestrielle des directrices sur Agen avec le groupe sud/sud-ouest P&B
- Travail en collaboration étroite avec la directrice du mao dans la gestion des équipes, des effectifs et de l'intendance.
- Participation à une course d'orientation dans Bordeaux, suivi d'un repas des collaborateurs qui réunissait les équipes de toutes les crèches people&baby de Gironde.

### b. Partenariat externe

#### 🌀 Avec la PMI :

- Rencontre trimestrielle avec le Dr CAMOU, médecin référent de la structure.  
En cette année d'ouverture, ces réunions ont été l'occasion de vérifier la sécurité des locaux, de s'entretenir autour des protocoles, de valider des projets nécessitant l'aval de la Protection Maternelle Infantile et d'échanger sur les familles suivies par la MDSI des Aubiers. Aussi un point sur l'organisation en place était fait afin de réajuster si besoin.
- Contact avec le Dr PIC-LAFON, médecin de PMI du secteur Grand-Parc pour un lien avec une famille en particulier.

#### 🌀 Avec La MAIRIE de BORDEAUX :

- des comités de pilotage en présence de Mme CHAMAYOU et Mme BERNADAC-AUDEBET sont réalisés dans le cadre de la DSP.
- participation aux réunions de groupe sur des thématiques telles que l'accueil d'urgence, l'accueil périscolaire...
- partenariat avec le service d'accueil des familles de la Mairie de Bordeaux (Mme ROUX et Mme DIVERS) pour la commission d'attribution des places aux familles et le remplissage régulier des effectifs.
- participation à la permanence d'inscription des familles à la mairie de quartier de Claveau, le jeudi après-midi, selon un roulement avec les collègues directrice de crèche du secteur bordeaux-nord.
- suivi de l'avancement des travaux (mise en sécurité des cours extérieures, installation d'auge dans la salle d'art plastique...) et des points à corriger (parfait achèvement, amélioration à prévoir...) avec Mr WECKELS (représentant de la Mairie).



### 🌀 Avec l'ÉCOLE VACLAV HAVEL (Ginko)

Dans le cadre d'un projet passerelle mené par l'équipe éducative, les enfants ont pu aller par petits groupes visiter l'école.

9 enfants ont été concernés par la visite. Cette matinée permet aux enfants de repérer l'école et de découvrir son fonctionnement, différent de celui de la crèche.

Pendant cette heure de passerelle ils ont pu ainsi partager avec les élèves de maternelle un temps d'atelier avant d'aller jouer dans la cour de récréation et investir la salle de psychomotricité.

### 🌀 Avec la LUDOTHEQUE du quartier

Les enfants participeront à partir du mois de janvier à des sorties à la ludothèque du quartier GINKO inaugurée en décembre 2013.

Des locaux flambant neufs et accueillants qui offrent aux petits des jouets de très belles qualités avec une possibilité de prêt pour la structure.

## c. Outil de communication

- Les cahiers de transmission, qui permettent de noter les éléments de la journée et de les transmettre oralement aux parents
- Des panneaux d'affichage, formalisés par le siège, permettent de structurer l'information aux parents, ils se différencient par des codes couleurs (les informations de la direction, les temps d'éveil...)
- Des affichages pédagogiques qui permettent aux parents de suivre la vie de leur enfant à la crèche. C'est également un très bon outil de communication et d'échanges parents/professionnels
- Un livret d'accueil du groupe people & baby
- Le livret d'accueil de la structure est en cours de réalisation
- Un cahier de vie : tranche de vie écrite ou en image qui permettent d'illustrer ce que les enfants vivent en l'absence de leurs parents. Des parents qui jouent le jeu en alimentant ce cahier des événements du weekend
- Envoi par mail de questionnaire de satisfaction afin d'évaluer le ressenti des parents

## **6. Maintenance, travaux et achats d'équipements**

### **a. La maintenance**

Cette année constitue l'année de parfait achèvement concernant la réception du bâtiment par la collectivité, des désagréments de fonctionnement ont été réajustés.

Mise en place de contrat de maintenance avec certaine société.

### **b. Les travaux effectués (par la collectivité ou par P&B ou EPT)**

- sécurisation des terrasses extérieures avec l'installation de barrières en août autorisant l'accès par la PMI
- installation d'une auge à hauteur d'enfant dans la salle art plastique
- demande de pose de stores pour protéger l'ensoleillement des baies vitrées dans la vie des plus petits demande de store protection.

### **c. Les achats d'équipement**

- achat de barrières pour la sécurisation de l'espace des bébés
- achat de matériel de psychomotricité pour la mise en place d'atelier.
- achat de lits supplémentaires pour privilégier l'individualité du couchage et maintenir au maximum les repères des enfants.

Des jeux et des jouets, des livres ont été commandés afin de compléter les achats liés à l'ouverture.

D'autres achats sont à prévoir courant 2014 (achat de structure motrice pour l'extérieur)

## **7. Conclusion**

### **a. Synthèse**

Le bilan de cette année de fonctionnement est très satisfaisant au regard de l'investissement des équipes et la bonne dynamique qui se dégage au quotidien ainsi que par le retour positif des usagers sondés lors des questionnaires de satisfaction.

Un climat de confiance s'est installé avec les parents, des complicités avec les enfants, des affinités au sein du personnel se sont créées : un esprit qui contribue au plaisir et à l'épanouissement de tous...

Une réelle dynamique d'équipe, et de projet s'est mise en place.

Il a été important de structurer les outils de travaux et l'équipe dans une dynamique d'accueil des familles.

Nous avons la volonté d'être au plus près des besoins des familles et de répondre au quotidien à l'individualité et au respect des rythmes de chaque enfant. C'est en ce sens que les équipes ont pensé leur organisation.

Nous voulons également faire de la structure un lieu de vie conviviale. La fête de fin d'année nous a montré que les familles se sentaient à l'aise dans la structure.

L'équipe souhaite en effet développer les ateliers parents/ enfants car c'est une réelle demandes des parents

### **b. Les projets à venir**

Des idées plein la tête, l'équipe de la berge du lac pense déjà à d'autres projets, pour que chacun y trouve sa place :

- L'organisation de «café-parents » une fois par trimestre avec une personne de chaque section, la directrice, l'adjointe, la psychologue.

- L'animation de réunions thématiques, avec la participation de la psychologue et du pédiatre de la crèche, sur des sujets évoqués par les parents (les limites, l'apprentissage de la propreté, l'entrée à l'école, l'autorité, le développement moteur, le langage, le sommeil...).

- Une réflexion sur le choix d'un intervenant extérieur.

- Finaliser le projet d'autonomie autour des repas et des changes chez les grands

- En collaboration avec l'équipe mao, un projet « *snoezelen* » pourrait être pensé pour tous les enfants accueillis afin de mettre leurs sens en éveil.

- Une location de matériel de psychomotricité par le biais de « *loc'sport* ».

- Développer les ateliers parents/ enfants pour faire suite à leur demande.

- Mise en place d'un Blog de la structure pour créer un lieu d'information et de partage sur la vie de la crèche.

- Le tram arrivant très prochainement aux portes de la crèche, des projets d'ouverture sur l'extérieur devraient voir le jour :

- > Un partenariat avec la ludothèque du quartier GINKO ouverte en décembre.
- > Des ateliers lecture à la bibliothèque des Aubiers.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Année 2013

### Multi-accueil La Berge du Lac Occasionnel





## Sommaire

### Contenu

1. Descriptif et composition de la structure.....	4
2. Présentation des enfants accueillis .....	4
1/ La liste d'attente.....	4
2/ Analyse de la population accueillie .....	6
3. L'équipe.....	10
1/ Les mouvements .....	11
2/ Les formations .....	12
3/ L'accueil des stagiaires.....	13
4. Fonctionnement de la structure .....	14
5. Partenariat – Communication .....	27
6. Maintenance.....	29
7. Conclusion.....	29

## 1. Descriptif et composition de la structure

La ville de Bordeaux a confié la gestion des multi-accueils « la berge du lac » à People & baby, dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de quatre années.

Les structures ont ouvert leurs portes le 3 décembre 2012.

L'établissement est situé dans le nouvel éco-quartier « Ginko » en bordure du lac. Quartier encore en construction, les premiers habitants ont commencé à emménager à partir de mars 2013.

### **Le multi-accueil à majorité occasionnelle :**

Conçu pour accueillir 20 enfants âgés de deux mois et demi à 4 ans, cet établissement compte un bel espace de vie favorisant un accueil en âge mélangé. Un espace « cocoon » est spécialement réservé aux tout-petits.

En raison de l'arrivée progressive des enfants, nous avons sollicité un agrément auprès des services de la PMI pour une capacité d'accueil de 15 places pour le mois de décembre.

L'agrément a été modifié en date du 02 janvier 2013 pour un agrément à 20 places.

Il est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Dans le cadre d'une continuité de service et selon les besoins exprimés par les familles :

-2 enfants du MAO seront accueillis la semaine du 29 juillet 2013 au 02 Aout 2013 au MAR

-1 enfant du MAR sera accueilli la semaine du 20 au 23 Aout 2013 au MAO

-2 enfants du MAR seront accueillis la journée du 26 Aout 2013 (date de la réunion pédagogique du MAR)

Durant la fermeture de Noël, 3 enfants du MAR ont été accueilli sur le MAO

L'équipe s'est mobilisée pour faire des passerelles afin que les enfants puissent s'habituer aux sections. Deux professionnelles du MAR reprendront le 19 Aout 2013 afin d'assurer une continuité d'accueil pour les enfants et les familles.

### **Les Fermetures Annuelles :**

#### **ETE**

- Du 26 juillet au soir au 19 Aout 2013 (journée pédagogique) accueil des enfants à partir du 20 Aout 2013

#### **NOEL**

- Du 20 décembre au soir au 27 décembre 2013

## 2. Présentation des enfants accueillis

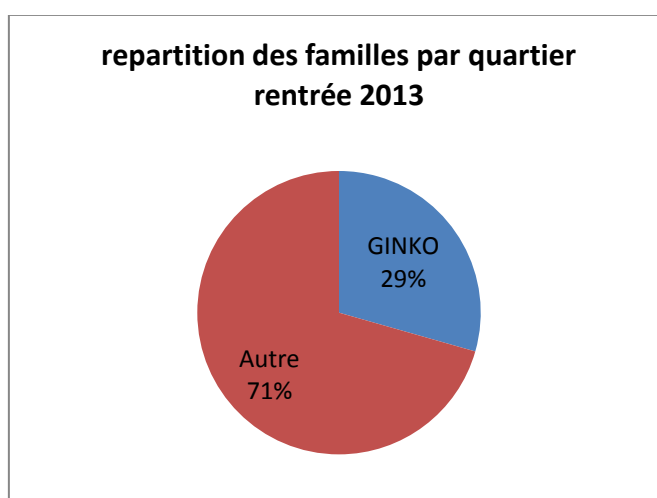
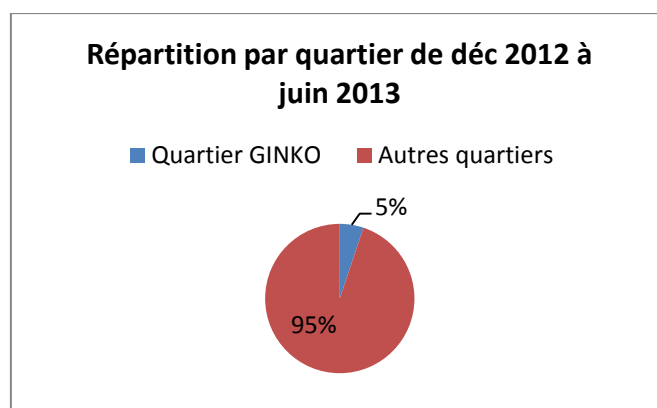
### **1/ La liste d'attente**

La liste d'attente et les pré-inscriptions sont centralisées à l'accueil des familles.

Néanmoins, il arrive parfois que les familles du quartier Ginko se présentent directement au multi Accueil. Les modalités de pré-inscription et les jours de permanence leurs sont alors communiqués par la directrice.

La commission du mois de Décembre 2012 a répondu à des demandes en attente, cependant nous avons remarqué que la commission de juin présentait également des demandes immédiates de parents qui venaient d'emménager dans le quartier.

### **Répartition des enfants selon leur lieu d'habitation**



A la commission d'Avril et de Juin beaucoup de demandes concernaient des accueils de plus de 20h.

Le contrat a été établi :

De Décembre 2012 au 31 décembre 2012 pour 27 familles

Du 02 janvier 2013 au 31 Aout 2013 pour 12 familles

**Soit 39 familles**

En septembre 2013 **34 familles** été contractualisées.



Cette différence s'explique par l'augmentation des contrats réguliers 5 jours suite à la reprise de travail des mamans qui ont trouvé un emploi suite au temps d'accueil qui leur avait été accordé sur la période de janvier à juin.

## 2/ Analyse de la population accueillie

### a. L'analyse quantitative

Nombre d'enfants inscrits sur la période	Bébé > 12 mois	Moyens > 24 mois	Grands
De janvier à septembre 2013	9	16	14
De septembre à décembre 2013	7	14	12

### Analyse et typologie des contrats d'accueil (en nombre de famille)

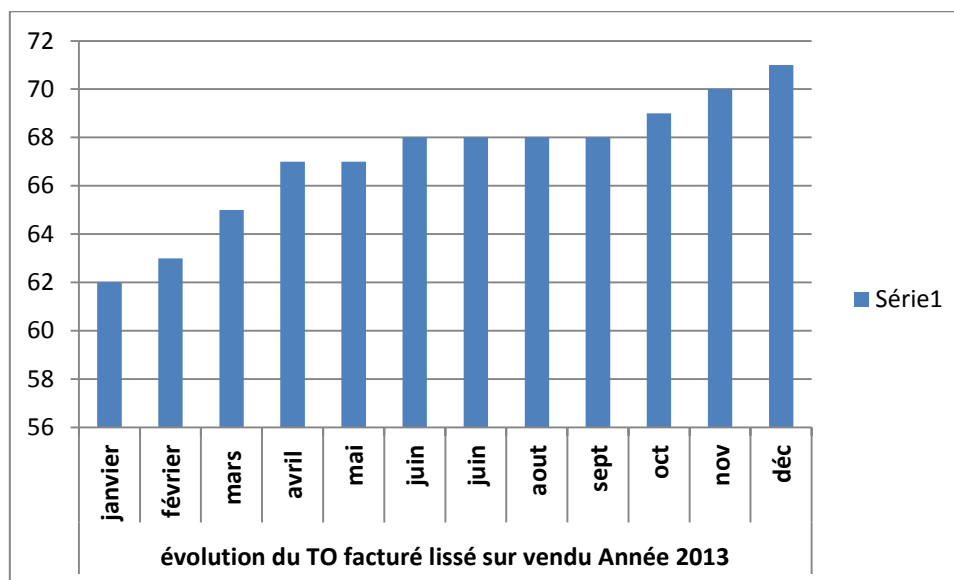
	moins de 2j	2-3j	3-4j	5j	1/2j	Demande accueil occasionnel*
période 1 (janvier 2013-août 2013)	17	10	3	5	4	2
période 2 (septembre 2013-décembre 2013)	6	3	8	9	8	8

\*demandes de temps supplémentaires ou accueils ponctuel sous forme de réservation

Il y a eu une évolution dans le temps d'accueil entre les deux périodes. Nous constatons en effet que durant la **période 1**, qui correspond aux premiers mois de fonctionnement de la structure, la demande des parents concernait des temps d'accueil courts. Ce temps d'accueil répondait à des parents en recherche d'emploi, en formation.

La **période 2** a montré une diminution des contrats de moins de 2 jours. Cela s'explique par la reprise d'activité professionnelle des parents suite aux formations, ce qui est un élément positif. Nous nous sommes donc adaptés à la demande des parents. Nous avons dans cette deuxième période beaucoup plus de demandes en accueil occasionnel, des parents en contrats courts qui réservent des temps supplémentaires.

### L'évolution du taux d'occupation



L'arrivée des familles s'est faite progressivement suite à la commission principale qui a eu lieu en Novembre.

Nous avons été confrontés à l'éloignement géographique des familles qui résidaient essentiellement dans les quartiers (bordeaux maritime, chartrons, le grand parc, les aubiers)

Le multi accueil n'était pas leur choix N° 1 mais la commission répondait à des demandes de mode de garde, ces demandes ont concerné des enfants de deux ans essentiellement.

Par ailleurs, la difficulté d'accéder au quartier encore en chantier présentait pour certaines familles une réelle contrainte.

Les habitations du quartier GINKO n'étant pas encore livrées, certaines familles ont accepté de faire le transport.

Ces paramètres ont eu un impact sur le taux d'occupation, avec des refus de certaines familles et la nécessité de réajuster avec la liste d'attente centralisée auprès de l'accueil des familles.

Des familles ont fait des demandes de mutation qui ont pu se faire en Mars sur des structures plus proches de leur domicile

A la commission du mois d'Avril et de juin, la structure « La berge du lac » étant mieux connue des familles, la structure apparaissait dans leur choix N°1, car proche du domicile ou du lieu de travail. Les refus ou désistements ont donc été nuls.

Les demandes pures « GINKO », à savoir les parents résidant dans le quartier, ont été plus nombreuses.

Les directrices du MAO et du MAR ont répondu à toutes les demandes du quartier.

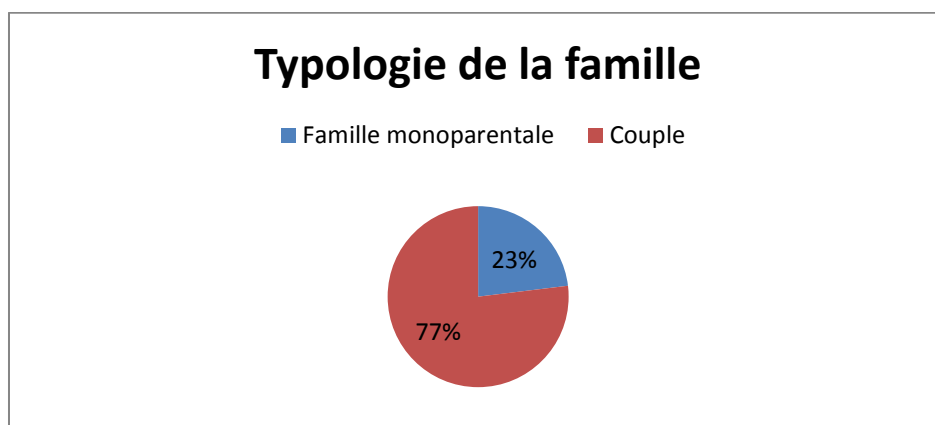
Néanmoins, beaucoup de demande « porte à porte », les parents du quartier venant directement dans la structure sont nombreux depuis septembre. (1 à 3 par semaine en moyenne). Les familles sont alors renseignées sur les modalités de Pré-inscription par les directrices

Ce qui nous permet de constater que la demande est croissante en fonction de la livraison des bâtiments.

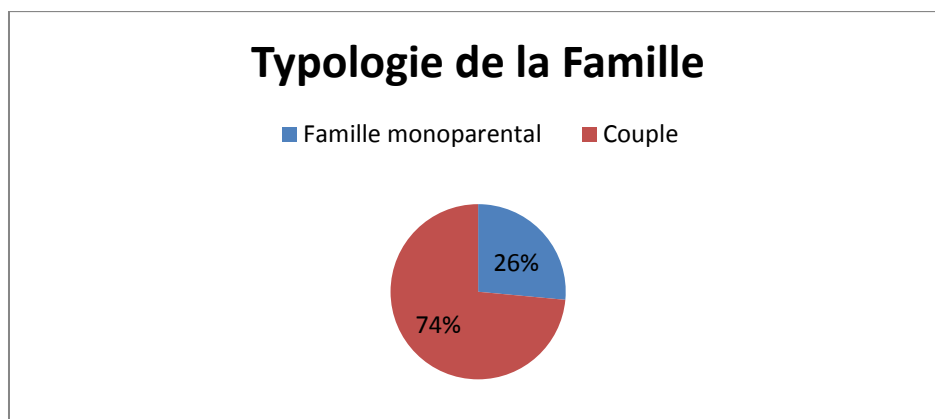
Nous avons également travaillé sur l'optimisation des plages d'accueil afin de répondre à un maximum de demandes.

### b. Typologie du public accueilli

#### PERIODE 1 (De janvier 2013 à Aout 2013)



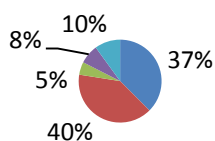
#### PERIODE 2 (De septembre 2013 à Décembre 2013)



**PERIODE 1 (De janvier 2013 à Aout 2013)**

**Catégorie socio professionnelles**

- 2 parents travaillent
- 1 seul parents travail
- En formation
- famille envoyé par partenaire social en formation
- recherche d'emploi



**Sur les familles en recherche d'emploi :**

- 1 Maman a retrouvé du travail et a augmenté le volume d'heure d'accueil
- 1 Maman a pu reprendre ses études
- 1 maman a pu retravailler son orientation professionnelle, elle rentrera en apprentissage en Sept 2013

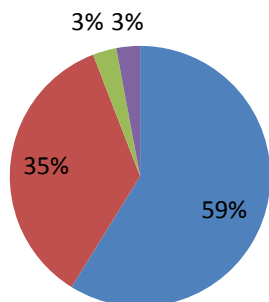
**Sur les familles envoyées par L'AFEPT (Défi) :**

- 1 Maman a pu demander des temps d'accueil pour réaliser des stages en entreprise et vient de signer 1 CAE. L'enfant est accueillie en temps plein depuis juillet 2013
- 1 Maman va préparer un VAE CAP petite enfance

**PERIODE 2 (De septembre 2013 à Décembre 2013)**

**Catégorie socio professionnelles**

- 2 parents travaillent
- 1 des 2 parents travaillent
- En formation
- recherche d'emploi



### c. Analyse qualitative

L'évolution des données montrent d'une part, que l'accueil des enfants au sein de la structure a permis une reprise d'activité professionnelle pour les parents. Les familles accueillies en décembre étaient dans une démarche de recherche d'emploi qui s'est concrétisée. D'autre part que le temps d'accueil permet aux familles de s'inscrire dans une réelle démarche de recherche ou de formation. Nous accordons une attention particulière aux familles en recherche d'emploi, et ce dans l'accompagnement au quotidien. Selon les cultures, la démarche de « faire garder » son enfant est parfois difficile, nous essayons donc de déculpabiliser les mamans afin d'établir un climat de confiance. Cet accompagnement se fait également pour aider les parents lors de la reprise du travail, la période d'adaptation favorise la mise en place de ce climat de confiance.

Par ailleurs les familles habitants le quartier GINKO, sont des familles qui travaillaient et qui avaient donc besoin d'un mode de garde sur des temps pleins. Nous avons répondu à cette demande, sauf pour une famille qui a un contrat de 4 jours et demi et pour qui nous réservons systématiquement la ½ journée manquante. Une place s'est libérée au MAR et nous avons pu répondre à partir de février 2014 à la demande de la famille.

La difficulté a été de répondre à la demande de tous les parents en fonction de leur besoin et de la reprise du travail. Les formations se sont terminées en Juin et les commissions d'attribution des places avaient déjà eu lieu. Un travail de partenariat avec le MAR a donc été mis en place pour que les places soient données pour tous les parents.

Face à la demande croissante des habitants du quartier GINKO, une préparation en amont de la commission sera nécessaire afin d'essayer de satisfaire le maximum de demandes.

## 3. L'équipe

### a. Les absences

Sur l'équipe du MAO depuis Décembre 2012, seulement 26 jours d'absence pour Maladie ont été relevés.

### b. Congés maternités

Il n'y a aucun congé pour maternité sur le MAO Occasionnel.

## 1/Les mouvements

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sorties	Commentaires
MOLINIER	Maud	AP	26 nov. 2013	24 janv.2013	Fin période d'essai
LAPLACE	Stéphanie	AP	04 fév.2013	29 mars 2013	Fin période d'essai
ALLE	Amélie	EJE	20 Mai 2013		Sur poste AP
QUENEUDER	Elodie	AP	28 nov.2013	26 Aout 2013	Reprise d'études
DAURYS	Aude	AP	16 sept 2013	04 décembre 2013	En remplacement de Mlle QUENEUDER fin de Période d'essai le 04/12/2013
RODIN	Maeva	CAP	25 Novembre 2013	16 décembre 2013	Poste de remplacement temporaire
VIENNE	Sarah	AP	17 décembre 2013		Titularisation après 3 mois de remplacement de congés Maternité au MAR

En cette première année de fonctionnement, les recrutements réalisés concernaient la mise en place d'une équipe type. Les mouvements de personnels constatés résident dans la difficulté de trouver sur la région bordelaise des agents diplômés Auxiliaire de Puériculture.

La stabilisation de l'équipe en décembre 2013 va permettre de concrétiser les projets déjà bien avancés et de mettre en place une réflexion autour de la réécriture du projet éducatif et l'écriture du projet pédagogique.

## 2/ Les formations

Atelier Pédagogique	Thématique	Date	Participants		
			Nom	Prénom	Qualification
« le projet d'établissement »	Atelier pratique et théorique	12 février 2013	VERARDO RUFFIE	Nathalie Laetitia	Directrice EJE Adjointe EJE
« je limite tu limites »	pédagogie	31 mai 2013	CHOLLET	Estelle	Agent de puériculture
« la place des émotions »	Pédagogie et psychologie	25 juin 2013	RAFIN	Isabelle	Agent de puériculture
« le cœur au plaisir des activités »	Atelier réflexion et pédagogique	25 juillet 2013	CORDIER	Sarah	Agent de puériculture
« L'accueil en âge mélangé »	Atelier réflexion et pédagogique	Décembre 2013	CORDIER épouse MATRION	Sarah	Agent de puériculture
Formations	Thématique*	Date	Participants		
			Nom	Prénom	Qualification
SST secouriste travail	obligatoire	25 au 27 février	QUENEUDER	Elodie	Auxiliaire de puériculture
VAE EJE en cours			RAFIN	Isabelle	Agent de puériculture

\*Diplômes, VAE, formations obligatoires, formations internes,...

### a. Les journées pédagogiques

- **Le 20 Mai 2013** : Equipe complète de La berge du Lac « le livret d'accueil »  
Suite à cette journée l'équipe qui a travaillé en groupe a réalisé une maquette du livret d'accueil, nous travaillons actuellement sur la mise en forme et la reprographie
- **Le 19 Aout 2013** : Equipe du MAO, la journée pédagogique a été consacré à la rentrée et les objectifs de l'année, à savoir la réflexion autour de la thématique du projet, l'accueil des nouvelles familles et la préparation de la rentrée

### b. Réunions d'équipe

TYPE DE REUNIONS	FREQUENCE	Personnes concernées	Ex de thématique
Les réunions de régulation	1X/Mois Le soir 18h30/20h30	Equipe complète + Directrice en première partie (1h) Psychologue en deuxième partie (1h)	Les infos du siège L'organisation Rappel procédures Retour de la psychologue sur les observations terrain

			Régulation équipe
Les réunions projets	Tous les 2 mois et plus si besoin de l'équipe	L'équipe sans la directrice et en sa présence si besoin	La mise en place du projet La réorganisation de la journée
Les réunions « pédagogiques »	1 fois tous les 2 mois	Les Directrices MAO+MAR Le pôle éducatif (les EJE adjointes et EJE) Le pôle pédagogique (la psychomotricienne)	Ces réunions sont l'occasion de faire le point sur les projets en cours, mettre en place une dynamique et une cohésion commune au deux structures Les sujets abordés : L'avancée du livrets d'accueil Le blog de la crèche Les infos importantes Les procédures

### 3/ L'accueil des stagiaires

Nom	Prénom	Age	Ecole/Institut	Période de stage	Qualification recherchée	Commentaires
VASSAL	Maeva	17	EREA le Corbusier Pessac	Février 2013	ATMFC (assistante technique en milieu familial et collectif)	Un partenariat est mis en place, l'EREA accueille un public d'enfant en reconversion et en difficulté social et familial. Les stagiaires sont formés à l'entretien des locaux la lingerie et la cuisine. Modules abordés en formation.
TECHENEY	Stéphanie	27	CNED	Mars 2013	CAP petite enfance	Le stage aura permis à l'élève d'obtenir son CAP et de trouver du travail
DESPONS	Maelys	18	EREA le Corbusier	Novembre 2013	ATMFC (assistante technique en milieu familial et collectif)	Accompagnement sur la grille d'évaluation en fonction des modules étudiés en cours, visite de fin de stage avec l'enseignant référent.
GENTES	Sylvia	23	Pôle emploi	Octobre 2013	CAP petite enfance bilan de compétence	Le bilan demandé par pôle emploi avait pour objectif d'évaluer la stagiaire sur ses difficultés à trouver un poste



L'accueil des stagiaires est pensé en équipe, lors des réunions mensuelles, l'équipe est prévenue de l'arrivée des stagiaires, un ou deux référents sont nommés afin d'encadrer le stagiaire. Un bilan avec la directrice est effectué en milieu de stage.

L'accueil des stagiaires permet à l'équipe d'être valorisée dans ses pratiques professionnelles, mais aussi de se remettre en question dans les outils mis en place et l'organisation.

Le multi accueil occasionnel attache une importance à l'accueil des stagiaires et à la transmission des compétences. Nous avons pour projet pour l'année 2014 de réaliser un livret d'accueil pour les stagiaires

#### **4. Fonctionnement de la structure**

*Cette partie devra être imagée – photos récentes avec légende.*

##### **a. Relation avec les familles**

En cette première année d'ouverture, il a été important de mettre en confiance les parents. Ainsi un entretien individuel de 1h environ est consacré aux familles, il est l'occasion de présenter la structure, le fonctionnement, l'équipe.

↳ Une réunion d'information a eu lieu le 30 Mai 2013, elle a permis de réunir les familles autour d'un diaporama présentant la structure et son fonctionnement (l'importance des transmissions, les repas, les ateliers d'éveil...)

La directrice avait convié les parents ayant été acceptés lors de la commission d'attribution des places.

- Sur les 39 familles accueillies, 9 étaient présentes, les parents ont expliqué leur absence par un souci de garde des enfants, mais aussi par le fait que l'équipe était disponible au quotidien pour répondre à leur question
- Sur les 13 familles qui allaient arrivés, 10 étaient présentes.

Ce constat nous a permis de noter l'importance des réunions pré rentrée pour les nouvelles familles. Elle sera donc renouvelée l'année prochaine au mois de juin.

↳ Un pot d'accueil a été proposé fin Novembre. Nous avons souhaité décaler ce pot d'accueil pour permettre aux parents d'avoir des questions à nous poser.



Partez avec nous en voyage...



La rentrée est passée, les **projets** sont en cours que diriez vous de **nous retrouver le Mercredi 20 Novembre 2013** à partir de 18h30 à l'occasion d'un pot d'accueil histoire d'en savoir plus.

La soirée se déroulera en deux temps.  
De 18h30 à 19h00 Diffusion des **informations** par la **Directrice, rencontre avec le pédiatre et la psychologue.**  
De 19h00 à 20h00 **pot d'accueil** dans chaque section pour vous présenter nos **projets** et **échanger ensemble** sur les sujets qui vous tiennent à coeur.

Pour cette occasion, il serait souhaitable que vous puissiez trouver un mode de garde pour votre enfant, afin de prendre le temps de nous rencontrer.

MERCREDI 20 NOVEMBRE  
2013  
De 18h30 à 20h00

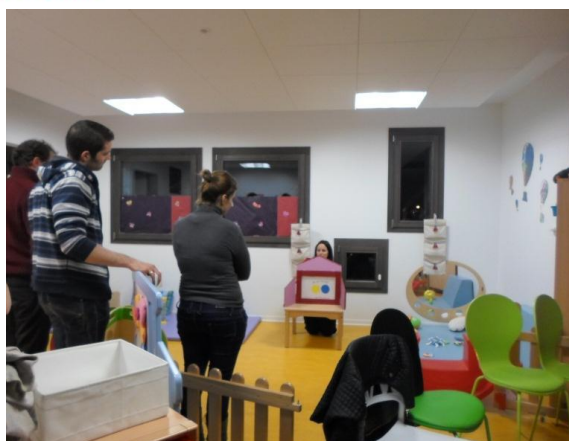
à la crèche «la berge du lac» pour un instant de partage



Nous avons préparé :

- Un PowerPoint (zoom sur la rentrée) avec les informations importantes relatives au règlement, l'annonce du projet que l'équipe mettrait en place en cette nouvelle année, un diaporama photo.
- Puis l'équipe a proposé une mise en situation aux parents en animant deux ateliers d'éveil (l'atelier relaxation et un atelier lecture avec Kamishibai) l'intérêt de cette mise en situation était de faire vivre aux parents les ateliers qui étaient proposées à leur enfants.





- Par ailleurs, et à l'approche des fêtes de fin d'année, la salle avait été aménagée en exposant les jeux, les jouets, les livres que les enfants affectionnaient afin de donner des idées aux parents.



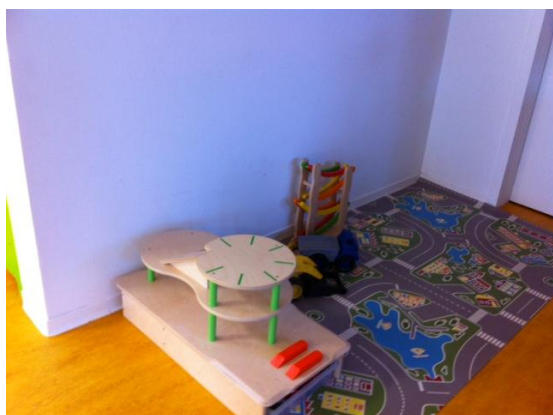
Ces rencontres permettent un échange parents/professionnels sur la vie de la structure.

## b. Activités/ Ateliers d'éveil

Les espaces d'éveil et d'activités :

Le multi accueil La berge du Lac à la chance de disposer de différents espaces d'activités :

- **La salle de vie** : l'espace est pensé en équipe afin que l'enfant puisse y inscrire des repères, il est en effet important que l'équipe des professionnels puisse observer les enfants dans l'espace de vie et voir si les jeux à disposition sont investis et que les « coins jeux » répondent suffisamment aux besoins des enfants. L'espace a fait l'objet d'un réaménagement à la suite de la formation « accueil en âge mélangé », l'équipe a en effet réalisé que l'espace n'était pas optimisé pour créer plusieurs coins bien délimités et repérables pour les enfants.



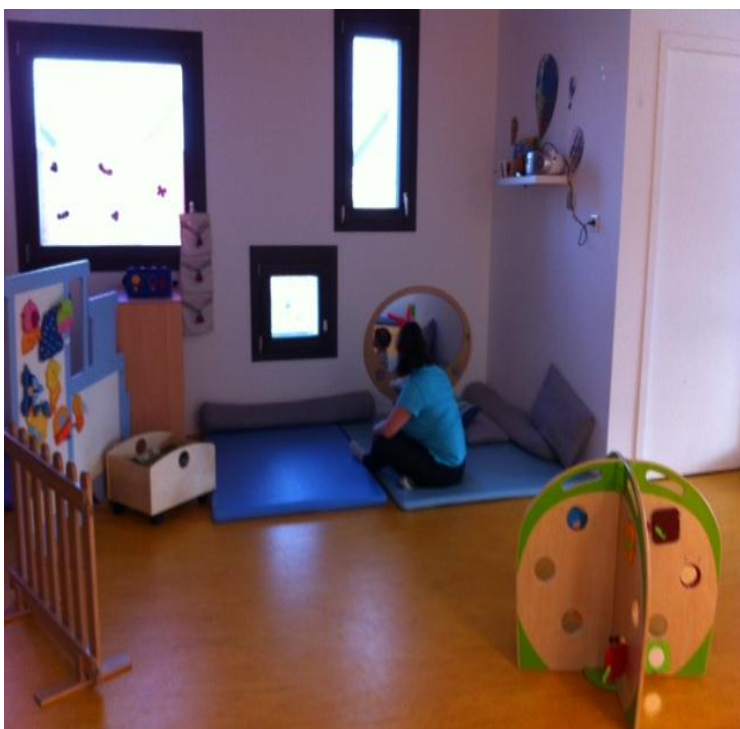
Le coin garage permettant les jeux de manipulation .



Le coin dinette qui permet aux enfants la mise en place de jeux symboliques et d'imitations, nécessaires à la construction de l'identité



Le coin cocooning réservé aux bébés afin d'assurer leur sécurité. Espace contenant et de détente, attenant au dortoir.



Le coin calme et livre qui permet aux enfants de se reposer, dans un endroit plus « cocoon ». C'est également le lieu où les enfants se regroupent le matin pour se dire bonjour





Le coin motricité.  
C'est un espace où les enfants  
ont accès au toboggan et où  
ils peuvent appréhender  
l'espace et leurs capacités  
motrices.

Les salles mutualisées : ces salles qui sont en mutualisation avec la MAR et permettent aux professionnelles de décloisonner les enfants en fonction de leur besoin et ainsi de réduire le nombre d'enfant en salle de vie.

- La pataugeoire



Vider/remplir/ transvaser, découvrir et sentir. Les ateliers pataugeoires permettent aux enfants de réaliser des expériences.

- La piscine à balle, qui a été installée en cours d'année dans le hall d'accueil.



Utilisée au cours de la journée, la piscine à balle est également devenue un lieu d'échange entre parents le matin et le soir

- La bibliothèque



Le livre au cœur des activités, le support livre est souvent utilisé par les professionnelles. Il permet d'imager une émotion, un moment de la vie, il développe l'imaginaire de l'enfant.



- La salle d'art plastique



La salle d'art plastique est réservée aux activités salissantes et de manipulation.

**Les activités et ateliers d'éveil font partis du quotidien des structures petite enfance.**

Ces ateliers sont pensés et travaillés en équipe autour d'un thème choisi.

Le choix d'une thématique permet en effet de décliner différentes activités autour du thème

En cette première année de fonctionnement il y a eu deux thèmes :

Pour la première période l'équipe et les enfants ont découvert les couleurs, le choix du thème s'est fait en lien avec le fait qu'une majorité d'enfants seraient scolarisés en septembre. Cependant les plus jeunes ont été associés à ce thème.





Pour cette activité de peinture sèche par exemple, un panneau expliquant le déroulement et l'intérêt de l'activité a été présenté aux familles.



Ce projet s'est clôturé par la semaine des couleurs en juillet avec la fête des parents et des enfants.

Durant la semaine des couleurs, chaque jour, une couleur était à l'honneur, nous avons eu la surprise de voir que le « dress code » était respecté par les enfants, les professionnelles...et les parents !



La deuxième période : Invitation au voyage, l'équipe de la berge du lac travaille autour du thème des continents.





### c. Evènements festifs et sorties

*Cette année, différents temps forts ont été partagés entre la structure du MAO et du MAR*

- *La chasse à l'œuf*



*Quand la Berge du lac devient une  
cachette ! Pour les œufs en  
chocolat !*

- *Le carnaval*



*Le carnaval  
Les copains du MAR invite  
les copains du MAO*





- Le spectacle de fin d'année (la chasse au tigre)

L'équipe du MAO et du MAR a convié l'ensemble des parents à un goûter partagé et une surprise « un spectacle »



## 5. Partenariat – Communication

### a. Partenariat interne au réseau

Des réunions mensuelles entre les directrices du réseau permettent une cohésion de groupe et la mise en place d'une dynamique de projets.

Les formations internes permettent également aux professionnelles des autres structures de se retrouver autour de thématiques.

### b. Partenariat externe

- Avec la PMI :

Des points réguliers (tous les 2 mois environs) sont faits avec le Médecin référent de la structure, Docteur CAMOU. En cette année d'ouverture, ces réunions sont l'occasion de vérifier la sécurité des locaux, de s'entretenir autour des protocoles et de poser des questions sur l'organisation en place afin de réajuster si besoin.

- Avec La Mairie de Bordeaux :

Des comités de pilotage sont réalisés dans le cadre de la DSP

Par ailleurs les directrices participent tous les 2 mois aux permanences dans les quartiers pour les inscriptions sur la liste d'attente.

Elles sont conviées aux réunions de groupe sur des thématiques telles que l'accueil d'urgence, l'accueil périscolaire.

Les directrices participent également aux commissions d'attribution des places

- Avec l'école VACLAV HAVEL (Ginko)

Dans le cadre d'un projet passerelle mené par l'équipe éducative, les enfants ont pu aller par petits groupe visiter l'école. Cette matinée permet aux enfants de repérer l'école et de découvrir son fonctionnement.

- Avec la ludothèque du quartier

Les enfants participeront à partir du mois de janvier à des sorties à la ludothèque du quartier GINKO inaugurée en décembre 2013.

### c. Outil de communication

*Plusieurs outils de communication sont en place au sein de la structure :*

- Les cahiers de transmission, qui permettent de noter les éléments de la journée et de les transmettre oralement aux parents
- Des panneaux d'affichage, formalisé par le siège, permettent de structurer l'information aux parents, ils se différencient par des codes couleurs (les informations de la direction, les temps d'éveil...)





Les informations de la Direction



Les affichages pédagogiques

Les affichages pédagogiques permettent aux parents de suivre la vie de leur enfant à la crèche. C'est également un très bon outil de communication et d'échange parents/ professionnels

- Le livret d'accueil du groupe vient d'arriver et sera distribuer lors de la réunion rentrée
- Le livret d'accueil de la structure est en cours de réalisation

## 6. Maintenance, travaux et achats d'équipements

### **a. Les travaux effectués (par la collectivité ou par P&B ou EPT)**

La mise en place de la sécurisation des espaces extérieurs par la ville de Bordeaux a permis aux enfants de profiter de cette espace. La ville de bordeaux est en train de réaliser un devis pour l'installation de stores extérieurs.

### **b. Les achats d'équipement**

Des jeux et des jouets, des vélos ont été achetés afin de compléter les achats liés à l'ouverture. D'autres achats sont à prévoir courant 2014 (achat de structure extérieure)

## 7. Conclusion

### **a. Synthèse**

Une réelle dynamique d'équipe, et de projet s'est mise en place au cours des 6 premiers mois. Il a été important de structurer les outils de travail et l'équipe dans une dynamique d'accueil des familles.

Nous avons la volonté d'être au plus près des besoins des familles et de répondre au quotidien à l'individualité de chaque enfant dans le respect des rythmes de chacun. C'est en ce sens que les équipes ont pensé leur organisation.

Nous voulons également faire de la structure un lieu de vie convivial. La fête de fin d'année nous a montré que les familles se sentaient à l'aise dans la structure. Il est en effet important que chacun y trouve sa place.

### **b. Les projets à venir**

Des réunions thématiques, des cafés des parents auront également lieu pour que la structure continue à être un lieu de vie.

L'équipe souhaite en effet développer les ateliers parents/ enfants car c'est une réelle demandes des parents.

Nous avons pour projet de mettre en place un Blog de la structure afin de créer un lieu d'information et de partage sur la vie de la structure.

**COMPTE DE RESULTAT 2013 - 33 BORDEAUX BERGE MAO-MAR**

Année				Année			
Année	Réel 2012	Réel 2013	Réel 2012-2013	Année	Réel 2012	Réel 2013	Réel 2012-2013
<b>CHARGES</b>				<b>PRODUITS</b>			
<b>60- ACHATS</b>				Prestations versées par les parents (PSU)	3 028	136 649	139 677
Eau et assainissement	136	449	585	Prestations versées par la CAF (PSU)	11 424	395 880	407 304
Energie	1 271	20 710	21 982	Subvention de fonctionnement du CG	0	0	0
Linge	899	241	1 140	Contribution Mairie + Entreprise	33 364	374 825	408 189
Produits pharmaceutiques	0	262	262	Autres Produits	0	-1 444	-1 444
Alimentation	1 655	37 908	39 564	Subvention MSA	0	0	0
Charges complets & Produits d'hygiène	3 682	0	3 682	Subvention SNCF	0	0	0
Autres fournitures non stockées	0	0	0	Contribution entreprise	0	0	0
Fournitures d'activités pour les enfants	2 920	4 991	7 911				
Produits d'entretien	7 453	13 003	20 456				
Fournitures petit équipement	216	1 736	1 952				
Vêtements de travail	0	982	982				
Fournitures administratives	2 243	3 053	5 296				
<b>Sous-total :</b>	<b>20 475</b>	<b>86 806</b>	<b>107 282</b>				
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>							
Charges locatives et de copropriété	1 196	1 196	2 392				
Entretien et réparations	2 774	809	3 583				
Maintenance (contrats d'entretien)	1 913	9 657	11 570				
Primes d'assurance	83	1 538	1 621				
Documentation	0	0	0				
Formation du personnel	3 335	5 035	8 370				
<b>Sous-total :</b>	<b>9 301</b>	<b>18 235</b>	<b>27 537</b>				
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>							
Personnel intérimaire	39	0	39				
Personnel en sous-traitance	0	500	500				
Pédiatre	0	1 825	1 825				
Psychologue	0	4 405	4 405				
Comptabilité	1 322	22 545	23 867				
Commissaire aux comptes	177	1 344	1 522				
Frais d'actes et de contentieux	0	0	0				
Déplacements	0	0	0				
Fêtes et réceptions	81	1 543	1 623				
Affranchissements et télécom	540	2 963	3 503				
Services bancaires	124	2 074	2 198				
<b>Sous-total :</b>	<b>2 283</b>	<b>37 199</b>	<b>39 482</b>				
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>							
Taxe sur les salaires	1 325	33 738	35 062				
Taxes foncières, impôts locaux	425	11 344	11 770				
<b>Sous-total :</b>	<b>1 750</b>	<b>45 082</b>	<b>46 832</b>				
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>							
Rémunération du personnel	36 831	464 027	500 858				
Charges de sécurité sociale et prévoyance	14 076	143 839	157 915				
Médecine du travail	90	1 042	1 132				
Mutuelle	919	10 680	11 599				
Tickets restaurant	266	15 071	15 337				
Remboursement de transport	31	907	938				
<b>Sous-total :</b>	<b>52 214</b>	<b>635 565</b>	<b>687 779</b>				
<b>1er SOUS-TOTAL (Cpte 60 à 64)</b>	<b>86 023</b>	<b>822 888</b>	<b>908 912</b>				
<b>65- CHARGES GESTION COURANTE</b>							
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0				
Charges diverses de gestion courante	2 706	29 217	31 923				
<b>Sous-total :</b>	<b>2 706</b>	<b>29 217</b>	<b>31 923</b>				
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>							
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0				
<b>68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS</b>							
Dotations aux amortissements	0	31 625	31 625				
Provisions risques et charges d'exploitation	0	0	0				
<b>Sous-total :</b>	<b>0</b>	<b>32 079</b>	<b>32 079</b>				
<b>REMUNERATION DU PRESTATAIRE</b>							
Impôts sur les sociétés	0	0	0				
Participation des salariés	0	0	0				
<b>Sous-total :</b>	<b>0</b>	<b>21 726</b>	<b>21 726</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>88 729</b>	<b>905 910</b>	<b>994 639</b>				
				<b>Sous-total CA:</b>	<b>47 816</b>	<b>905 910</b>	<b>953 726</b>
				<b>SUBVENTION D'EQUILIBRE</b>	<b>40 913</b>	<b>0</b>	<b>40 913</b>
					<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
					<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
				<b>Sous-total Subvention d'équilibre:</b>	<b>40 913</b>	<b>0</b>	<b>40 913</b>
				<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>88 729</b>	<b>905 910</b>	<b>994 639</b>

Nos enfants méritent le meilleur

# **Rapport annuel** **Multi accueil La Berge du Lac**

**1<sup>er</sup> dec. 2012 au 31 dec. 2013**

**Ville de Bordeaux**  
**Contrat de délégation de service public Accueil**  
**petite enfance**



 160 crèches  
8 bureaux régionaux

 Délégation  
de Service Public

 Crèches  
d'entreprise

 Alimentation Bio  
et agriculture raisonnée

 Qualité  
pédagogique

 Programme  
relationnel parents

9 avenue Hoche  
75008 PARIS  
Tél. +33 (0)1 58 05 18 70

ALSACE - AQUITAINE - AUVERGNE - BRETAGNE - CENTRE - CHAMPAGNE-ARDENNE  
DOM TOM - ÎLE DE FRANCE - LANGUEDOC-ROUSSILLON - LIMOUSIN - LORRAINE  
MIDI-PYRÉNÉES - NORD - NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE - PICARDIE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - RHÔNE-ALPES

Société française fondée par Odile Broglin, infirmière puéricultrice

[www.people-and-baby.com](http://www.people-and-baby.com)

RC Paris : 479 182 750  
SAS au capital de 50 798 €

Membre  
du réseau | crèches  
pour TOUS



## **SOMMAIRE**

### **I. Compte rendu technique**

- a. Rapport d'activité La Berge du Lac MAR
- b. Rapport d'activité La Berge du Lac MA0
- c. Travaux d'entretien
- d. Travaux d'amélioration et de mise aux normes
- e. Les contrats de maintenance
- f. L'investissement

### **II. Analyse de la qualité du service**

- a. Questionnaires de satisfaction de Mai et octobre
- b. Personnel : effectif et formations

### **III. Compte rendu financier**

- a. Compte de résultat financier
- b. Présentéisme et taux d'occupation
- c. Divers ratios d'activités

La ville de Bordeaux a confié la gestion des multi-accueils « la berge du lac » à **People& baby**, dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de quatre années. Les structures ont ouvert leurs portes le 3 décembre 2012.

L'année 2013 est donc la première année de fonctionnement de ces crèches, et ce rapport inclut les éléments du mois de décembre 2012, qui n'avait pas fait l'objet d'un rapport du fait de la très courte période d'exploitation.

Le premier semestre s'est naturellement caractérisé par une montée en charge progressive du nombre de familles accueillies.

La rencontre avec ces familles, l'aménagement de l'espace, la mise en place de temps festifs ont animé cette année 2013

Force de projets et d'envies, notre équipe s'est pleinement « approprié » ces nouveaux bâtiments, et s'attache désormais à les faire vivre et à s'inscrire dans une dynamique de projets permanents au service du bien-être et du plaisir des enfants.



## CARACTERISTIQUES DES DEUX STRUCTURES BERGES DU LAC

### Multi accueil Régulier :

- Capacité d'accueil de **38 places**
- *18 places bébés-moyens et 20 places moyens-grands*
- Ouvert de **7h30 à 19h** du lundi au vendredi
- Le MAR a accueilli les enfants de **61 familles**

### Multi accueil Occasionnel :

- Capacité d'accueil de **20 places**
- *5 places bébés et 15 places moyens-grands*
- Ouvert de **7h30 à 18h30** du lundi au vendredi
- Le MAO a accueilli les enfants de **39 familles**

Les deux structures ferment 4 semaines par an : 1 à Noël et 3 semaines en été. Une continuité du service est assurée avec des fermetures en décalé.

Les enfants sont accueillis de l'âge de 2 mois et demi à 4 ans révolus.

## I. Compte rendu technique

### a. Rapport d'activité La Berge du Lac Multi-accueil régulier ( MAR )

Le rapport d'activité joint en annexe fournit une analyse détaillée de la population accueillie, de l'équipe en place et du fonctionnement de la structure.

### b. Rapport d'activité La Berge du Lac Multi-accueil occasionnel ( MAO )

Le rapport d'activité joint en annexe fournit une analyse détaillée de la population accueillie, de l'équipe en place et du fonctionnement de la structure

### c. Travaux d'entretien

Les structures étant neuves, les travaux d'entretien ou de maintenance réalisés en 2013 au cours de la première année d'exploitation sont assez minimes.

Voici les principales interventions réalisées, ainsi que le nom du prestataire et le coût associé :

Maintenance annuelle de la porte automatique	PORTALP	387 €
mise en place housse protection extincteur	DLP SECURITE	31 €
Divers travaux multiservices	ATOUS33	537 €
intervention sur système thermique	SPIE SUD OUEST	466 €

### d. Travaux d'amélioration et de mise aux normes

Les travaux d'amélioration et de mise aux normes sont liés à la structure du bâtiment, et ont été pris en charge par la mairie de Bordeaux.

- Installation d'un store au-dessus des portes fenêtres d'accès aux 3 terrasses (voir courrier PMI joint).
- Autorisation d'installation d'un espace de rangement de type « Box » au fonds de la terrasse côté MAO.

#### **e. Les contrats de maintenance**

People & Baby a souscrit à divers contrats de maintenance conformément à ce qui était prévu dans le cadre de la DSP.

Voici la liste des principaux contrats et des prestataires retenus :

Lutte incendie :	DLP
Contrôle électrique :	01Bâtiment
Analyses :	AQMC
Ventilation VMC :	PROCIR
Chauffage et clim:	COFELY
Porte automatique :	Port'alp

#### **f- L'investissement**

Dans le cadre de la DSP, People & Baby a procédé à un **investissement initial de 109.143 € TTC, amorti sur les 4 années du marché, et** réparti comme suit :

Investissement équipements installations enfants :	80.818 € TTC
Investissement équipements installations adultes :	23.825 € TTC
Informatique :	4.500 € TTC

Vous trouverez en annexe le détail des investissements réalisés par type d'achats, ainsi que les durées d'amortissement en fonction des natures d'achat.

## II. Analyse de la qualité du service

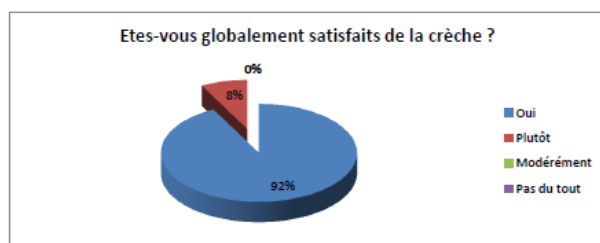
### a. Questionnaires de satisfaction de Mai et octobre 2013

Deux questionnaires ont été transmis aux parents, en mai et en octobre. Ils ont rencontré un réel intérêt, puisque nous avons eu 37 réponses sur le cumul des deux enquêtes.

Vous trouverez en annexe le détail des résultats, ainsi que les réponses apportées par la directrice de la crèche.

Voici le taux de satisfaction global exprimé dans la dernière question de l'enquête :

Etes-vous globalement satisfaits de la crèche ?	
Oui	92,3%
Plutôt	7,7%
Modérément	0,0%
Pas du tout	0,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>



#### Commentaires et remarques des parents :

- « Je suis satisfaite à 100%. J'apprécie particulièrement la gentillesse et le professionnalisme de tous les membres de l'équipe. Merci »
- J'aime beaucoup l'équipe.
- Nous sommes ravis et A. adore aller à la crèche ! Bilan très positif après deux mois

#### Commentaires de la Directrice :

« Je vous remercie pour la confiance que vous accordez, à l'équipe et à moi-même en nous confiant chaque jour vos enfants. Sachez que l'équipe met en place une dynamique de projets et d'accueil afin d'accueillir vos enfants dans un environnement adapté et sécurisant durant votre absence. Nous réfléchissons sans cesse à des axes d'amélioration, et vos retours sont constructifs. Merci également à l'équipe sur le terrain qui travaille tous les jours avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur»

**b. Personnel : effectif et formations**

➤ **Du côté du MAR (Multi Accueil Régulier),**

**L'équipe en place**

<b>FONCTIONS</b>	<b>NOMS</b>	<b>Temps de travail</b>
1 Directrice puéricultrice	Valérie PLACHOT	1 ETP
1 Educateur de jeunes Enfants- adjointe	Tatiana CLARIN	1 ETP
1 Educateur de jeunes Enfants	Hélène THOMAS	1 ETP
1 Psychomotricienne	Elodie LAMONTAGNE	1 ETP
3 Auxiliaires de puériculture	Nathalie JIMENEZ Julie HEUCHEL Margot MIVIELLE	1 ETP 1 ETP 1 ETP
5 Agents de Puériculture	Caroline GOURDEAU Véronique MARCHAND Fiona BEAUDOUX Audrey BARRAU Charlotte COSTEMALLE	1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP
1 Cuisinier	Michel NAVAL	1 ETP
1 Agent de service	Miriam RIBERI	1 ETP
1 Médecin (vacataire) 6h/mois mar & mao réunis	Dr BOUCARD- jusqu'en juillet 2013 Dr SEBAN à partir de septembre 2013	
1 Psychologue (vacataire) 9h/mois mar & mao réunis	Mme FORTIN Daniela jusqu'en mai 2013 Mme AUDIGIER-DAFFE Magalie à partir de juin 2013	

**L'équipe au complet compte actuellement 14 personnes et 2 vacataires.**

Pour l'année, seulement 65 jours d'absence pour maladie ont été relevés pour l'ensemble du personnel sur 232j d'ouverture

### Les mouvements

L'équipe recrutée pour l'ouverture, a été renforcé par 4 agents en janvier, du fait de l'augmentation de l'agrément (passage de 25 à 38 places).

2 personnes étaient déjà en poste au sein de crèche People&Baby sur la région.

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sortie	Commentaires
LARTIGUES	Christine	EJE	26/11/2012	24/01/2013	Fin période d'essai
CLARIN	Tatiana	EJE adjointe	04/01/2013	18/06/2013	Congé maternité
BARREAU	Audrey	CAP PE	03/01/2013		
MARCHAND	Véronique	CAP PE	02/01/213		CDD p&b crèches le petit prince Parempuyre
COSTEMALLE	Charlotte	CAP PE	04/02/2013		CDD p&b crèche mille trésors Bègles
THOMAS	Hélène	EJE	04/02/2013		Remplacement de Mme LARTIGUES
VIENNE	Sarah	AP	28 août	16 décembre	Remplacement congé maternité de Mme CLARIN

## Les formations

<i>Atelier pédagogique</i>	Dates	Participants		
		Nom	Prénom	Qualification
<i>Le projet éducatif</i>	12 février	PLACHOT CLARIN	Valérie Tatiana	Directrice EJE adjointe
<i>Le corps en pratique</i>	23 avril	MARCHAND LAMONTAGNE	Véronique Elodie	CAP PE Psychomotricienne
<i>Je limite, tu limites</i>	31 mai	THOMAS	Hélène	EJE terrain
<i>La place des émotions</i>	25 juin	JIMENEZ	Nathalie	AP
<i>L'éveil et le plaisir au coeur des activités</i>	25 juillet	MIVIELLE	Margot	AP
<i>L'accueil en âge mélangé</i>	17 décembre	COSTEMALLE HEUCHEL	Charlotte Julie	CAP PE AP
<i>SST secourisme du travail</i>	25 au 27 février	GOURDEAU	Caroline	CAP petite enfance
<i>SST secourisme du travail</i>	25 au 27 février	MARCHAND	Véronique	CAP petite enfance

## Journées pédagogiques :

**Le 20 Mai 2013** : lundi de Pentecôte et journée de Solidarité People&Baby

Journée de réflexion avec l'équipe du mao ayant pour objectif la création de la maquette d'un livret d'accueil propre à l'identité de la berge du lac mao/mar confondus.

Un travail par petits groupes selon des thèmes définis ensemble nous a permis de réaliser un prototype en attente de devis pour impression à venir.



**Le 26 Août 2013** : 1<sup>er</sup> jour de réouverture après 3 semaines de fermeture

Dans le but de développer d'avantage l'échange avec les parents, l'équipe envisage de retravailler les supports écrits et outils de transmissions utilisés pour véhiculer les informations (fiche de transmissions, mise en place de cahier de vie des enfants...)

### Réunions d'équipe

TYPE DE REUNIONS	FREQUENCE	Personnes concernées	Thématique
réunions de régulation	1x / mois le soir 19h/21h	équipe complète + - directrice en première partie (1h) - psychologue en deuxième partie (1h)	- les infos du siège - l'organisation - rappel procédures - retour de la psychologue sur les observations terrain - régulation d'équipe
réunions projets	tous les 2 mois + selon les besoin de l'équipe	l'équipe sans la directrice, en sa présence si besoin	- mise en place du projet - réorganisation de la journée d'accueil
Les réunions « pédagogiques »	1x / tous les 2 mois	directrices du mao & mar - pôle éducatif	mise au point sur : - les projets en cours dans une

Elles sont envisagées tous les mois en soirée pour chaque section avec une réunion globale tous les trimestres. Il s'agit de réunions de fonctionnement, d'échanges sur des problématiques ou situation particulière.

Sur le temps de sieste, une réunion mensuelle baptisée « *pédagogique* » (en langage interne à notre équipe) réunit les EJE concernant le pôle éducatif avec la psychomotricienne pour le pôle pédagogique et la directrice. Elles sont instaurées pour la mise en place et le suivi des projets, ainsi que le respect des axes de travail.

Ces réunions sont communes avec le multi-accueil à majorité occasionnelle pour le lien et la continuité des actions au sein des 2 entités.

### L'accueil des stagiaires

Nom	Ecole/Institut	Période de stage	Qualification recherchée	Commentaires
FAYEMENDY Laetitia	Centre européen de formation	14/10 au 06/12/2013	CAP PE par correspondance	Stagiaire très compétente : CDD de 3 semaines de remplacement du poste ASI à l'issue du stage

### ➤ Du côté du MAO (Multi Accueil Occasionnel)

#### L'équipe en place

FONCTIONS	NOMS	Temps de travail
1 Directrice EJE	Nathalie VERARDO	1 ETP
1 Educatrice de jeunes Enfants- adjointe	Laetitia RUFFIE	1 ETP
1 Educatrice de jeunes Enfants	Amélie ALLE	1 ETP
1 Auxiliaire de puériculture	Sarah VIENNE	1 ETP
3 Agents de Puériculture	Estelle CHOLET Isabelle RAFIN Sarah CORDIER	1 ETP 1 ETP 1 ETP
1 Cuisinier	Mutualisé sur les 2 structures	
1 Agent de service	Aldérina COSTA-LIMA	0,6 ETP
1 Médecin (vacataire) 6h/mois mar & mao réunis	Dr BOUCARD- jusqu'en juillet 2013 Dr SEBAN à partir de septembre 2013	
1 Psychologue (vacataire) 9h/mois mar & mao réunis	Mme FORTIN Daniela jusqu'en mai 2013 Mme AUDIGIER-DAFFE Magalie à partir de juin 2013	

### Les absences

Sur l'équipe du MAO depuis Décembre 2012, seulement 26 jours d'absence pour Maladie ont été relevés. Il n'y a eu aucun congé maternité au cours des 13 mois.

### Les mouvements

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sorties	Commentaires
MOLINIER	Maud	AP	26 nov. 2013	24 janv.2013	Fin période d'essai
LAPLACE	Stéphanie	AP	04 fév.2013	29 mars 2013	Fin période d'essai
ALLE	Amélie	EJE	20 Mai 2013		Sur poste AP
QUENEUDER	Elodie	AP	28 nov.2013	26 Aout 2013	Reprise d'études
DAURYS	Aude	AP	16 sept 2013	04 décembre 2013	En remplacement de Mlle QUENEUDER fin de Période d'essai le 04/12/2013
RODIN	Maeva	CAP	25 Novembre 2013	16 décembre 2013	Poste de remplacement temporaire
VIENNE	Sarah	AP	17 décembre 2013		Titularisation après 3 mois de remplacement de congés Maternité au MAR

En cette première année de fonctionnement, les recrutements réalisés concernaient la mise en place d'une équipe type. Les mouvements de personnels constatés résident dans la difficulté de trouver sur la région bordelaise des agents diplômés Auxiliaire de Puériculture.

La stabilisation de l'équipe en décembre 2013 va permettre de concrétiser les projets déjà bien avancés et de mettre en place une réflexion autour de la réécriture du projet éducatif et l'écriture du projet pédagogique.

### Les formations

Atelier Pédagogique	Thématique	Date	Participants		
			Nom	Prénom	Qualification
« le projet d'établissement »	Atelier pratique et théorique	12 février 2013	VERARDO RUFFIE	Nathalie Laetitia	Directrice EJE Adjointe EJE
« je limite tu limites »	pédagogie	31 mai 2013	CHOLLET	Estelle	Agent de puériculture
« la place des émotions »	Pédagogie et psychologie	25 juin 2013	RAFIN	Isabelle	Agent de puériculture
« le coeur au plaisir des activités »	Atelier réflexion et pédagogique	25 juillet 2013	CORDIER	Sarah	Agent de puériculture
« L'accueil en âge mélangé »	Atelier réflexion et pédagogique	Décembre 2013	CORDIER épouse MATRION	Sarah	Agent de puériculture
SST secouriste travail	obligatoire	25 au 27 février	QUENEUDER	Elodie	Auxiliaire de puériculture
VAE EJE en cours			RAFIN	Isabelle	Agent de puériculture

*\*Diplômes, VAE, formations obligatoires, formations internes,...*

### Les journées pédagogiques

**Le 20 Mai 2013** : Equipe complète de La berge du Lac « le livret d'accueil ».

Suite à cette journée l'équipe qui a travaillé en groupe a réalisé une maquette du livret d'accueil, nous travaillons actuellement sur la mise en forme et la reprographie

**Le 19 Aout 2013** : Equipe du MAO, la journée pédagogique a été consacré à la rentrée et les objectifs de l'année, à savoir la réflexion autour de la thématique du projet, l'accueil des nouvelles familles et la préparation de la rentrée

### Les Réunions d'équipe

TYPE DE REUNIONS	FREQUENCE	Personnes concernées	Ex de thématique
Les réunions de régulation	1X/Mois Le soir 18h30/20h30	Equipe complète + Directrice en première partie (1h) Psychologue en deuxième partie (1h)	Les infos du siège L'organisation Rappel procédures Retour de la psychologue sur les observations terrain Régulation équipe
Les réunions projets	Tous les 2 mois et plus si besoin de l'équipe	L'équipe sans la directrice et en sa présence si besoin	La mise en place du projet La réorganisation de la journée
Les réunions « pédagogiques »	1 fois tous les 2 mois	Les Directrices MAO+MAR Le pole éducatif (les EJE adjointes et EJE) Le pole pédagogique (la psychomotricienne)	Ces réunions sont l'occasion de faire le point sur les projets en cours, mettre en place une dynamique et une cohésion commune au deux structures Les sujets abordés : L'avancée du livrets d'accueil Le blog de la crèche Les infos importantes Les procédures

### L'accueil des stagiaires

Nom	Prénom	Age	Ecole/Institut	Période de stage	Qualification recherchée	Commentaires
VASSAL	Maeva	17	EREA le Corbusier Pessac	Février 2013	ATMFC (assistante technique en milieu familial et collectif)	Un partenariat est mis en place, l'EREA accueille un public d'enfant en reconversion et en difficulté social et familial. Les stagiaires sont formés à l'entretien des locaux la lingerie et la cuisine. Modules abordés en formation
TECHENEY	Stéphanie	27	CNED	Mars 2013	CAP petite enfance	Le stage aura permis à l'élève d'obtenir son CAP et de trouver du travail
DESPONS	Maelys	18	EREA le Corbusier	Novembre 2013	ATMFC (assistante technique en milieu familial et collectif)	Accompagnement sur la grille d'évaluation en fonction des modules étudiés en cours, visite de fin de stage avec l'enseignant référent.
GENTES	Sylvia	23	Pôle emploi	Octobre 2013	CAP petite enfance bilan de compétence	Le bilan demandé par pôle emploi avait pour objectif d'évaluer la stagiaire sur ses difficultés à trouver un poste

### III. Compte rendu financier

#### a. Compte de résultat financier décembre 2012 – année 2013

Le compte de résultat est annexé au rapport d'activité ; il présente les chiffres du mois de décembre 2012, de l'année 2013, ainsi que le cumul des 13 mois.

**Quelques remarques nous semblent utiles pour expliquer certains chiffres :**

#### **Concernant les Charges :**

**Le poste « énergie »** a été sous-estimé de 10k€ la 1ère année pour la raison suivante : les charges fixes liées à la centrale de chauffage urbain sont réparties entre les différents utilisateurs ; en 2013, beaucoup de logements étant encore en cours de construction ou non utilisés dans le quartier Ginko, les charges ont été réparties entre les occupants déjà présents dont la crèche.

La facture devrait baisser en 2014 puis les années suivantes au fur et à mesure de l'extension du nombre de bénéficiaires de ce mode de chauffage collectif.

Les « **charges diverses de gestion courante** » correspondent aux coûts des services suivants :

- Frais du siège et de l'encadrement
- Gestion de la paie et administration du personnel
- Développement (nouveaux projets DSP, appels d'offres)
- Immobilier des structures régionales
- Support informatique

La « **comptabilité** » correspond au coût du contrôle de gestion des crèches (budgets, reporting, comptes de résultat, relations CAF)

La ligne « **maintenance** » comprend :



- L'ensemble des contrats d'entretien obligatoires réglementaires (lutte incendie, analyses, contrôle électrique, chauffage, clim...).
- Une quote part du temps passé par notre service logistique / maintenance pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement du bâtiment au cours de cette année particulière d'ouverture (suivi de proximité régulier).

Enfin, la « **rémunération du prestataire** » correspond au résultat de l'exploitation du service. Elle est donc susceptible de varier d'une année à l'autre.

Il est normal que, dans le compte de résultat 2013, « la rémunération du prestataire » soit plus élevée que celle prévue initialement dans le chiffrage, car elle n'intègre pas la rétrocession en faveur de la ville au titre de l'année 2013 (cf le paragraphe « contribution de la ville ci-dessous). Si la réévaluation de la participation de la ville avait été intégrée au compte de résultat 2013, « la rémunération du prestataire » aurait alors été inférieure à celle prévue au chiffrage.

### **Concernant les Produits :**

La ligne « **autres produits** » présentant un déficit de 1.444 € n'est pas justifiée, il s'agit d'une mauvaise estimation de la partie M2 de la participation de la ville. Après retraitement de cette erreur comptable, **le bénéfice serait de 23.170 €.**

La convention prévoit que « dès lors que le présentéisme physique réalisé est au-delà de 80 %, le surplus de PSU généré par cette performance est réparti à parts égales entre la ville et le fermier : 50 % de la PSU ainsi générée viendra atténuer la compensation financière de la ville ».

Or, le présentéisme physique constaté en 2013 est de 73,45 %. Il est inférieur à 80 %, taux cible. Un partage de surplus de PSU n'est en conséquence pas nécessaire.

### **Concernant la contribution de la ville :**

La participation de la ville n'a pas été réévaluée dans le compte de résultat 2013 en tenant compte de la réévaluation de la PSU. **Le trop perçu sur l'exercice 2013 s'élève à 13.355 €** (121.414 heures facturées en 2013 x 0,11 € d'écart horaire entre la PSU 2012 et 2013).

Une régularisation sera effectuée en 2014 sur cette base.

**Concernant le déficit de l'année 2012:**

L'année 2012, qui se résume de fait au seul mois de décembre, a connu un déficit important comblé par une subvention d'équilibre de 40.913 €.

Ce déficit conjoncturel est lié à la fois aux achats initiaux, à l'investissement important en personnel lors du démarrage de l'activité, alors que le nombre d'enfants présents était encore peu élevé, et commençait simplement à monter en charge.

Enfin, la contribution de la ville en 2012 indiquée (soit 33.364 €) est supérieure à ce que prévoit le contrat (soit 26.332,90 €) : il s'agit d'une erreur initiale de facturation lors du 1<sup>er</sup> mois, qui a été régularisée en 2013 (la copie des factures et avoirs a été transmise au contrôle de gestion de la ville pour vérification).

Après retraitement de cette erreur, les produits seraient de 40.785 € et le résultat déficitaire de - 47.944 €.

**b. Présentéisme et taux d'occupation 2012 et 2013 des deux structures**

En 2012, pour le mois d'ouverture du 3 au 31 décembre, nous avons sollicité un agrément PMI de 25 places pour le MAR, et de 15 places pour le MAO.

Les taux d'occupation sur cette base ont été les suivants sur ce mois de décembre 2012 :

NOM	TYPE	Valeurs			
33_BORDEAUX BERGE MAO (Occasionnel)	DSP	Agrément	15		
		TO Contractuel	80%		
		<b>TO facturé saiso sur Agrément</b>	<b>34%</b>		
		TO présence saiso sur agrément	44%		
		<b>TO facturé lissé</b>	<b>34%</b>		
		<b>Cumul TO facturé lissé</b>	<b>34%</b>		
		Total H facturées	830		
		Total H présence	1 085		
		33_BORDEAUX BERGE MAR (Régulier)	DSP	Agrément	25
				TO Contractuel	80%
<b>TO facturé saiso sur Agrément</b>	<b>59%</b>				
TO présence saiso sur agrément	60%				
<b>TO facturé lissé</b>	<b>59%</b>				
<b>Cumul TO facturé lissé</b>	<b>59%</b>				
Total H facturées	2 425				
Total H présence	2 439				

Il est à noter que le TO facturé est inférieur au TO de présence, ce qui correspond à l'arrivée des enfants et aux périodes d'adaptation (3 jours non facturés).

La crèche a fermé une semaine à Noël.

Dés janvier 2013, nous avons sollicité les agréments définitifs PMI, sur lesquels ont été calculé les Taux d'occupation.

Les 4 premiers mois d'activité 2013 renvoient encore à une montée en charge progressive des structures liée à l'ouverture récente de la crèche en cours d'année et à l'implantation dans un quartier très jeune (habitat non livré).

Les heures de présence sont très proches voire supérieures aux heures facturés (ce qui signifie que les crèches réalisent encore des adaptations et des inscriptions d'enfants).

2013		jan	fev	mar	avr	mai	jui	jul	aou	sep	oct	nov	dec
MAO	Cumul TO facturé lissé %	62,2	63,1	64,9	66,6	67,3	67,8	67,5	68,2	68,4	69,4	70,2	70,4
	Heures présence	2914	2754	3233	3224	2816	2706	2361	1003	3145	3617	3124	2426
	Heures facturées	2910	2998	3198	3357	3276	3294	3090	230	3258	3600	3626	3447
MAR	Cumul TO facturé lissé %	59,9	65	71,6	75,4	77,9	79	80,3	80,3	79,9	80,1	79,9	79,5
	Heures présence	6009	6283	7773	7748	7113	7163	8622	2231	6987	7519	6255	4924
	Heures facturées	5518	6455	7824	8019	8090	7778	8147		7118	7473	7264	6894

c. Divers ratios d'activités

	<b>MAO</b>	<b>MAR</b>	<b>TOTAL</b>
Heures présence physiques annuelles	33 324	78627	111 951
Heures présence facturées annuelles	36 284	80 580	116 864
Taux de présentéisme physique annuel	64,7 %	77,5 %	73,2 %
Taux de présentéisme financier annuel	70,4 %	79,5 %	76,4 %
Amplitude horaire journalière	11	11,5	
Nombre de jours d'ouverture	234	232	
Capacité d'accueil en nombre d'enfants	20	38	
Nombre d'heures annuelles d'ouverture	51 480	101 384	152 864

<b>Coût annuel place Berge du Lac 2013</b>	<b>15.619 €</b>
<b>Prix de revient / heure facturée</b> (hors rémunération prestataire)	<b>7,56 €</b>
<b>Coût global par heure de présence facturée</b>	<b>7,77 €</b>
Part famille	1,17 €
Part CAF	3,39 €
Part ville de Bordeaux	3,21 €

## Contacts

### SIEGE :

9 avenue Hoche – 75008 PARIS

**Odile Broglin – Puéricultrice associée**

[odile.broglin@people-and-baby.com](mailto:odile.broglin@people-and-baby.com)

Ligne directe: 01 58 05 18 75



### BUREAU REGIONAL

**14 cours Clémenceau**

**33 000 BORDEAUX**

**Rémi Allovon, Directeur Régional**

[remi.allovon@people-and-baby.com](mailto:remi.allovon@people-and-baby.com)

Ligne directe : 06 99 00 04 80



**Justine Barbot – Chef de Projets**

[justine.barbot@people-and-baby.com](mailto:justine.barbot@people-and-baby.com)

Ligne directe : 09 53 09 77 60